

LAPOINTE
RÉNOVATION
ÉCONOMIES
ET SERVICES *plus*

- FENÊTRES • PORTES D'ACIER
- REVÊTEMENTS • TOITURES

ESTIMATION GRATUITE **845-0072**
30 ans d'expérience

LE SOLEIL

LOU-TEC
LOCATION D'OUTILS

QUÉBEC 871-8363
LÉVELLÉ 838-3342
ST-FOY 853-3332
ST-GEORGES 228-1718

On est équipé!

MERCREDI 24 AVRIL 1991

QUÉBEC, 95^e ANNÉE, NO 115
66 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 4.04
TVQ 0.30

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60c PhATPS TVQ 50c PhATPS TVQ

LES ARTS

André Girard, lauréat du prix Robert-Cliche



André Girard, 38 ans, qui a toujours vécu avec les livres, se trouve le point de mire au Salon du livre de Québec avec son roman «Deux semaines en septembre», qui lui a valu le prix Robert-Cliche. **B-8**

LE SPORT

Le Canadien égale sa série et les Penguins s'échappent



Une solide performance de Shayne Corson a permis au Tricolore de vaincre les Bruins 6-2 et d'égaliser sa série 2-2. Les Penguins

ont pris une avance de 3-1 dans leur série en battant les Capitals 3-1. **S-2 à S-5.**

LE QUÉBEC

«Bourassa», un livre d'une grande actualité

Michel Vastel a profité d'un accès privilégié à Robert Bourassa à une période cruciale de sa vie politique pour écrire son livre. Le premier ministre souhaite que l'ouvrage permette de mieux comprendre sa pensée et ses politiques. **A-8**



QUÉBEC

Ascenseur de 300 000 \$ dans une maison de 334 000 \$

Un organisme trouve insultant pour ceux qui vivent dans la pauvreté un projet d'ascenseur dans la maison d'hébergement pour sidéens de la rue Chouinard. **A-3**

LA CONSOMMATION

Deux millions de dollars d'aliments à la poubelle

Les services d'inspection alimentaire du Québec ont confisqué et détruit 2239 tonnes d'aliments impropres à la consommation ou à risques, de mars à décembre 1990. **C-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	C-8 à C-14
Arts	B-7 à B-11
Consommation	C-1 à C-3
Décès	C-14 et C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-14
Georges Angers	B-3
Ghislaine Rheault	B-7
Information générale	A-3 à A-13
Louis-Guy Lemieux	B-13
Les idées du jour	A-15
Le monde	C-4 à C-6
Où aller à Québec	B-8
Québec et l'Est	B-12 à B-14 et C-14

TABLOID

Bandes dessinées	S-18
Ce soir à la télé	S-19
Mots croisés	S-17
Sport	S-1 à S-17

LA MÉTÉO

Généralement nuageux aujourd'hui. Maximum: 8 à 10; minimum: près de 3. Probabilités de précipitations: 20%. Demain: dégagement. **S-20**

La bénédiction du Conseil du Trésor nécessaire pour un an Embauche et octrois gelés

D'ici au 31 mars 1992, l'embauche de chaque nouveau fonctionnaire et l'octroi de toute nouvelle subvention devra recevoir la bénédiction du Conseil du Trésor. La décision a été prise mercredi dernier par le Conseil des ministres.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Une missive qui réduit à rien la marge de manoeuvre des ministères a commencé à circuler hier à ce sujet auprès des

« mandarins » de la Fonction publique québécoise.

Plusieurs dirigeants parlent d'un geste sans précédent. Certains prétendent que l'opération réduira les dépenses prévues de quelques centaines de millions de dollars au moment où les

coffres de l'État sont mis à mal par la récession.

La lettre, datée du 22 avril et signée par le secrétaire du Conseil du Trésor, M. Denis Bédard, « gèle » pour 12 mois le recrutement de permanents. Depuis trois ans, la Fonction publique accueille en moyenne pas moins de 1500 nouveaux travailleurs annuellement. La

majorité sont des professionnels, des techniciens et des employés de bureau.

De plus, aucun poste occasionnel ne sera comblé sans l'autorisation préalable du Trésor. L'État emploie l'équivalent de 12 000 personnes à temps complet comme occasionnels. Certains ministères, comme les Transports, ont toujours eu d'importants effectifs en ce domaine.

Occasionnels ou permanents, pour déroger à la directive, il faudra une permission explicite du Trésor. Cela vaut aussi pour la conversion de plus de 4000 postes occasionnels en emplois permanents.

Même si le Trésor a autorisé tout récemment leur transformation, la lettre exige que chaque organisme produise « un

Suite A-2, *Embauche...*

Vente de bière et de vin après 23h



Nathalie Potvin, du dépanneur Boni-Soir à Charlesbourg-Ouest, regarnit les tablettes du réfrigérateur à bière.

Dépanneurs et épiciers veulent une loi moderne

Pour la première fois depuis 1921, des épiciers et dépanneurs demanderont la permission de vendre de la bière et du vin après 23 h, si possible 24 heures par jour.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

Un comité de l'Association de la distribution alimentaire (ADA), qui regroupe les plus importants distributeurs et détaillants du monde de l'alimentation, dont les principales chaînes de dépanneurs, a transmis ces derniers jours un dossier à la Régie des permis d'alcools en demandant une modernisation de la loi qui permet actuellement la vente de la bière et du vin dans les épiceries entre 8 h et 23 h.

Des raisons économiques, d'équité et de sécurité sur les routes sont invoquées pour justifier la demande, indique Mme Carole Fortin, qui a piloté le dossier au sein de l'ADA.

Sans pouvoir le quantifier encore avec précision, l'ouverture des supermarchés le dimanche a affecté le chiffre d'affaires des dépanneurs, qui cherchent des moyens d'augmenter leur rentabilité. La vente de la bière et du vin après 23 h pourrait en être un.

Dans leur demande d'ouverture le dimanche, les su-

permerchés parlaient d'équité avec les dépanneurs. À leur tour, les épiciers et dépanneurs demandent l'équité avec les bars qui ont le droit de vendre des boissons alcoolisées jusqu'à 3 h du matin. Encore mieux, les dépanneurs aimeraient pouvoir vendre tous les produits en tablette, incluant bière et vin, aussi longtemps qu'ils sont ouverts. Dans bien des cas, cela signifierait 24 heures par jour.

La sécurité sur les routes est un autre point soulevé par l'ADA. Au sortir d'une réunion ou du travail après 23 h, le seul endroit pour étancher sa soif demeure le bar, la brasserie ou la taverne, avant

Suite A-2, *Bière...*

L'entente avec les centrales Johnson parle du début d'une nouvelle ère

La CSN, la CEQ, la FTQ, la FIIQ, le SPGQ et le SFPQ recommanderont d'ici la mi-mai à leurs 385 000 membres d'accepter l'offre du gouvernement de geler les salaires pendant les six premiers mois de 1992, et de les augmenter de 3 % à partir du 30 juin. Le président du Conseil du Trésor, voit là l'amorce d'un nouveau partenariat, d'une nouvelle culture, fondés sur la satisfaction réaliste des besoins et des impératifs de chacune des parties.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Prenant la parole hier à l'Assemblée nationale, M. Daniel Johnson, a déclaré « qu'il faut considérer la date d'aujourd'hui comme une date historique dans les annales du syndicalisme public au Québec ».

« Personne ne peut être triomphaliste », précise pour sa part le président de la CSN, M. Gérard Larose. L'entente convenue vendredi dernier entre les organisations syndicales et le gouvernement demeure toutefois, selon lui, honnête et honorable car elle préserve les règles de négociation et permettra la formation d'un comité tripartite qui devra, d'ici le 1er novembre 1991, faire des recommandations sur la révision du régime de négociation.

M. Larose est confiant que les salariés entérineront l'accord conclu entre les représentants patronaux et syndicaux. « Les gens sont conscients que la situation économique est difficile et que les capacités financières de l'État sont limitées », affirme-t-il. « Les syndicats du secteur public ne peuvent négocier en étant décroché de la réalité », ajoute M. Daniel Giroux, du Syndicat des professionnels et professionnelles du gouvernement du Québec.

Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindéguy, souligne par sa part « qu'entre deux maux, il faut choisir le moindre »!

En mars, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, avait en effet annoncé son intention de bloquer pendant 12 mois, par loi si nécessaire, les salaires du personnel



M. Daniel JOHNSON

syndiqué, des cadres et des médecins de l'État, afin d'économiser 1 milliard \$, d'ici 1993.

Les organisations syndicales avaient répliqué en acceptant un gel de trois mois, à la condition toutefois que le Conseil intègre dès le 1er janvier l'ajustement forfaitaire d'environ 1 %, déjà prévu dans les conventions collectives actuelles pour juin 1991 à juillet 1992. Elles réclamaient aussi à partir du 1er avril 1992, une augmentation de salaire de 3 %.

Finalement, les parties se sont entendues pour bloquer la rémunération pendant six mois et ensuite de la hausser de 3 % à partir du 1er juillet 1992.

Par ailleurs, l'ajustement forfaitaire de 1 % ne sera pas intégré aux échelles salariales, mais continuera d'être versé à chaque paye, à partir de juillet prochain, et ce, jusqu'au renouvellement de la convention

Suite A-2, *Johnson...*

Achat de 17 milliards \$ d'électricité au Québec

New York songe à annuler le contrat

WASHINGTON — Hydro-Québec ne saura qu'à l'automne si l'État de New York respectera sa promesse d'acheter pour 17 milliards \$ US une quantité record de 1000 mégawatts d'énergie ferme pour une durée de 25 ans, à partir de 1995.

par MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

Signé en avril 1989 dans les jardins du Metropolitan Museum par le premier ministre Robert Bourassa et le gouverneur de l'État Mario Cuomo, le contrat accorde aux compagnies sous-contractantes jusqu'au 30 novembre pour se

prononcer sur la portion de la transaction signée en leur nom par le New York Power Authority (NYPA).

Depuis quelque temps, Con Edison de Manhattan et Long Island Lighting (Lilco) procèdent à l'examen de leurs obligations contractuelles à la lumière d'une nouvelle conjoncture économique, qui menacerait la réalisation de l'en-

tente. Des porte-parole des deux compagnies privées ont indiqué hier à la Presse canadienne que les études « de routine » tiendraient compte avant tout de critères économiques bien que le critère environnemental « ici (à New York) comme ailleurs (à la Baie-James) » pourrait influencer la décision de Con Edison.

« Il y a une possibilité que nous rejetions notre portion du contrat », a déclaré hier le vice-président de Con Edison, M. Dan Walden. « Mais rien

n'est certain pour l'instant, ajoute-t-il. Ce ne serait pas dans notre intérêt de nous prononcer tout de suite puisque les temps jouent en notre faveur. »

Con Edison, qui doit se porter acquéreur de 482 mégawatts, tiendra prioritairement compte d'un certain nombre de critères avant de prendre une décision finale : la diversification des sources d'approvisionnement, leur fiabilité et leur coût. « Nous ne voulons pas dépendre d'une seule source d'énergie », dit M. Walden, en rappelant que l'hy-

droélectricité n'était pas utilisée présentement par son entreprise.

Sans vouloir « prêter des intentions » aux groupes environnementaux ou aux Cris de la Baie-James, le vice-président de Con Edison rappelle que l'examen en cours n'a rien d'anormal puisqu'il « fait partie du processus enclenché annuellement pour évaluer le dossier des approvisionne-

Suite A-2, *New York...*

Autre texte en page B-3

Suites de la première page

Embauche...

rapport d'avancement » pour justifier à nouveau la création de l'emploi permanent. Au nouveau ministère des Forêts, par exemple, 679 postes devront subir ce double examen.

D'autres gels

Le document annonce d'autres formes de gel des dépenses. Pour la prochaine année, les ministères devront parader devant le Conseil présidé par le ministre Daniel Johnson pour obtenir le droit de verser des subventions.

La lettre préconise aussi de réduire au strict minimum les voyages à l'étranger, les déplacements, les contrats de sous-traitance et l'approvisionnement nécessaire à la bonne marche des ministères.

La semaine dernière, le ministre Johnson avait fait savoir que tout achat de matériel informatique au gouvernement devra désormais subir l'examen du Trésor.

En combinant toutes ces mesures, prédisent les hauts fonctionnaires interrogés, Québec doublera au moins le montant des crédits périmés. Dans ses prévisions de dépenses, il y a quelques semaines, M. Johnson chiffrait à 200 millions \$ le total des « périmés ». Il s'agit des sommes inscrites dans les budgets de l'État, mais qui ne sont pas dépensées en réalité.

Annnonce au Budget

Plusieurs hauts fonctionnaires appréhendaient cette série de mesures depuis quelques jours. Hier, certains ont reçu en mains propres « leur » copie. Tous réagissent négativement.

« C'est désormais le Trésor qui gère nos budgets et nos programmes de A à Z », lance l'un d'entre eux. « C'est du jamais vu. Notre travail va piétiner. Que fait-on avec nos programmes? », dit un autre.

Le chef de cabinet de Daniel Johnson refuse de confirmer l'orientation retenue par le Conseil des ministres du 17 avril. Avouant être pris de court par les informations glanées par LE SOLEIL, M. Jocelin Dumas se limite à dire que des « mesures pour restreindre les dépenses, cette année, » seront prises.

Elles seront dévoilées après la présentation du budget de la province par le ministre des Finances Gérard-D. Levesque, laisse-t-il entendre. L'attaché de presse de M. Levesque, M. André Dionne, n'a pas commenté le dossier.

Déjà prétexte au gel des hausses de salaires des 400 000 employés du secteur public, la conjoncture économique difficile est à l'origine de ce nouveau resserrement des dépenses. Selon nos informations, le Conseil des ministres a fait ses choix au terme d'une séance houleuse, la semaine dernière.

Bière...

de reprendre le volant pour rentrer chez soi.

De l'avis de l'ADA, la vente de bière dans les dépanneurs après 23 h permettrait à de nombreux automobilistes d'aller se détendre à la maison pour y boire leur boisson préférée et à bien meilleur coût.

C'est depuis 1921 que la loi permet la vente de bière dans les épiceries entre 8 h et 23 h. La vente du vin dans les épiceries a commencé en 1978. L'ouverture des dépanneurs après 23 h, et jusqu'à 24 heures par jour, remonte quant à elle du début des années 80. Les dépanneurs souhaitent que la loi s'adapte aux temps modernes.

New York...

ments; il s'agit de la révision annuelle de notre politique énergétique ». Il serait inutile de tenter de deviner la décision finale de l'entreprise puisque la conjoncture économique actuelle est trop mouvante, conclut M. Walden.

À Lilco, la porte-parole, Mme Suzanne Halpin, rappelle aussi que la conjoncture économique a bien changé depuis la signature du contrat, il y a deux ans, qui porte sur un peu des 200 mégawatts pour la portion Long Island. « En raison de trois facteurs précis, nous avons cru bon de revenir sur les motifs qui nous ont amenés à prendre notre décision », a-t-elle dit en les précisant :

— La demande énergétique moins forte que prévue, de quelque 150 mégawatts pour l'été de 1990, ce qui correspond à peu près au volume d'achat d'hydroélectricité québécoise à partir de 1995; « c'est la preuve du succès de notre politique de conservation d'énergie », remarque-t-elle;

— La construction possible, avec NYPA, d'une usine d'énergie au gaz à Holtsville de 150 mégawatts; « nous avons réalisé que ce serait une source d'approvisionnement qui pourrait remplacer l'hydroélectricité du Québec », dit-elle;

— Et la possibilité de transformer au gaz la centrale nucléaire de Shoreham, interdite de fonctionnement depuis 1989 par l'État voisin de New York pour des raisons de sécurité.

Johnson...

collective. La partie syndicale voit là un gain. Les primes à montant déterminé seront aussi majorées de 3%.

L'entente, si elle est acceptée par les membres des six organisations, permettra au Conseil du Trésor d'économiser d'ici 1993, 743 millions \$, estime le chef de cabinet Jocelin Dumas. Pour les salariés, le président du SPGQ évalue qu'ils subiront une perte sèche de 2% si l'inflation est de 5%. Du côté syndical, on se réjouit toutefois que la base de négociation sera augmentée de 4% en juillet 1992, nouvelle date d'échéance des conventions collectives qui prendraient fin en décembre prochain.

Selon M. Harguindeguy, c'est au cours des prochains mois et lors du renouvellement des conventions collectives que l'on verra si le président du Conseil du Trésor est prêt à développer un partenariat avec les organisations syndicales. « Les salaires ne sont pas le seul point de désaccord avec le gouvernement. Nous verrons si la lune de miel est temporaire ou non. L'enfer est borné de bonnes intentions », mentionne avec un brin d'ironie M. Harguindeguy.

Au même moment qu'il se réjouit de l'entente conclue avec six groupes syndicaux, M. Johnson n'hésite cependant pas à répéter qu'il devra déposer un projet de loi s'il ne parvient pas à un accord avec les autres groupes, dont les ingénieurs de l'État et les techniciens-ambulanciers de la corporation d'Urgence-Santé de la région de Montréal métropolitain. Le projet de loi viserait aussi les cadres, les médecins, les juges et les membres de l'Assemblée nationale.

■ Le Québec a réduit de 60% ses émissions acides

MONTREAL (PC) — Le Québec a réduit de 60 pour cent ses émissions acides, devançant ainsi les engagements qu'il avait pris dans le cadre des objectifs canadiens de réduction des pluies acides. Et il devance maintenant les objectifs supplémentaires qu'il s'était fixés pour 1995. C'est ce qui ressort du bilan effectué le 5 avril par le ministère québécois de l'Environnement. Dans le cadre de l'entente intervenue entre Ottawa et les provinces, en 1985, le Québec devait réduire d'ici 1994 de 45 pour cent les émissions acides de ses raffineries et d'autres sources industrielles diverses.

Une fillette agressée se confie au « capitaine Cosmos »

MONTREAL (PC) — Agressée sexuellement par un membre de sa famille, une fillette de 9 ans a confié son plus gros secret au « capitaine Cosmos », personnage populaire auprès des enfants, à l'issue d'un spectacle qu'il donnait dans une école du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Je ne l'ai jamais dit à personne. Je suis agressée par mon beau-frère », a-t-elle écrit en substance dans une lettre expédiée au célèbre capitaine Cosmos, qu'incarnerait le comédien Claude Steben dans une émission télévisée pour enfants, « Les Satellipopettes ».

Cette étonnante histoire a conduit à l'arrestation du mari de sa soeur aînée: il a été inculpé, vendredi, sous quatre chefs d'agression sexuelle. Le prévenu, âgé de 28 ans, a nié toute culpabilité. Il subira sous peu son enquête préliminaire au palais de justice de Roberval.

Après avoir lu la lettre, l'animateur Claude Steben écrivait aux

parents de la fillette pour leur faire part du lourd secret. Ceux-ci communiquaient avec la police municipale de Mistassini, le 15 avril, pour qu'elle fasse enquête.

Selon le directeur de police, Lionel Devin, le suspect aurait agressé sa nièce lorsque celle-ci lui rendait visite ou qu'il la gardait en l'absence de ses parents. Sa femme et les parents de la fillette n'étaient pas, semble-t-il, au courant de ses agissements.

Le capitaine Cosmos, dont l'émission a été retirée de l'horaire, participe à des tournées d'information dans les écoles pour parler aux jeunes des problèmes auxquels ils peuvent être confrontés: alcool, drogue, agression sexuelle, violence familiale, etc.

Ventes frauduleuses d'abonnements du Soleil

LE SOLEIL tient à mettre en garde toute la population de la grande région de Québec et particulièrement les résidents du quartier Montcalm, de Sillery et de Sainte-Foy contre la présence de fraudeurs qui font présentement de la vente itinérante en offrant divers types d'abonnements à rabais que vous devez payer en argent comptant.

LE SOLEIL tient à préciser qu'en vertu de l'Office de la protection du consommateur, toute personne qui se présente à domicile pour vous offrir un produit ou un service doit être détenteur d'un permis de vente itinérante. De plus, nous avons comme pratique commerciale de vous transmettre une facture par la poste pour tout abonnement que vous souhaitez payer d'avance.

Nous tenons à rappeler que LE SOLEIL n'a mandaté aucune personne ni aucun organisme pour faire ce type de sollicitation.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 23 avril

6-6-3

2-1-3-2

LE 31 POUR HOMME



LES ULTRA-SOUPLES EN COTON

LES VESTONS DÉSTRUCTURÉS 129.95

ceux qu'on aime porter sur une chemise sport, un tee-shirt imprimé, un polo, avec des jeans, des pantalons en coton... ceux qu'on aime pour la souplesse des lignes, pour la carrure naturelle, ce sont les vestons en coton souple du 31... sable, lichen, safran... ici sur pantalon à plis en coton 59.95

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30
JEUDI ET VENDREDI DE 9H30 À 21H00
SAMEDI DE 9H30 À 17H00



LA COLLECTION EXCLUSIVE DU 31

LES CHEMISES SPORT À RAYURES TISSÉES 29.95

c'est la collection à voir pour vos chemises sport manches courtes cet été...

choisissez le coton à rayures tissées, vous en apprécierez l'extrême souplesse en vous assurant un confort incomparable. style ample, col boutonné, poche plaquée, des rayures espacées ou à détails aztèques sur fond blanc, bleu, sable ou violet. p.m.g.tg. rég. 40.00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

La terre tremble au Costa Rica



Le bilan s'alourdit

(Reuter, AFP, AP, CP) — Le bilan du séisme qui a frappé lundi le Costa Rica et le nord-ouest du Panama s'est alourdi hier à 52 morts au moins, 29 au Panama et 23 au Costa Rica, et 1000 blessés.

Par ailleurs, les autorités costariciennes n'ont pas été en mesure de confirmer la mort, annoncée par des radios, d'une vingtaine de personnes dans la petite ville de Sixaola, non loin de Changuinola.

La secousse, d'une magnitude de 7,4 sur l'échelle de Richter, a frappé la région lundi à 15 h 58 (locales). Elle a été suivie de plus de 300 répliques qui ont amené les gens à dormir dans les rues ou à passer la nuit autour de feux plutôt que de retourner chez eux.

L'épicentre se situait dans une région bananière, à 120 km environ au sud-est de San Jose, la capitale du Costa Rica. Des milliers d'Américains vivent dans cette zone, mais on ne dispose pas d'informations sur leur sort.

On compte plus de 15 000 sans-abri dans les deux pays. Au seul Panama, un millier de constructions ont été détruites, a indiqué la Protection civile panaméenne.

Il s'agit du plus meurtrier séisme en Amérique centrale depuis 1986, quand un tremblement de terre avait fait 1500 morts au Salvador.

Au Costa Rica, c'est à Puerto Limon, le principal port du pays sur la côte atlantique, que le séisme a été le plus dévastateur: le bâtiment des douanes, les hôtels International et Las Olas et au moins 400 habitations se sont effondrés. Un réservoir d'essence y a explosé.

L'hôpital de la ville a été si gravement endommagé que les malades, parmi lesquels 12 nouveau-nés, ont dû être transférés ailleurs. Une tente a été montée à la hâte à côté de l'hôpital pour soigner les centaines de blessés.

La principale route entre Puerto Limon et la capitale a été fermée en raison de glissements de terrain, ce qui entrave les efforts de secours et isole de fait la ville.

Au Panama, l'hôpital de Bocas del Toro, près de la frontière avec le Costa Rica, a été détruit. Des hôpitaux de campagne ont été montés à la hâte pour accueillir les centaines de blessés. Les autorités reconnaissent que la situation « est critique ».

Aucun dégât n'a été signalé dans la ville de Panama ou au canal.

Aucune victime canadienne

Le président du Costa Rica Rafael Angel Calderon a demandé l'aide de pays latino-américains et des États-Unis.

Trois hélicoptères du Mexique, du Nicaragua et du Venezuela sont arrivés hier avec l'aide promise. Washington a envoyé un C-130 transportant une aide d'urgence et deux hélicoptères. Une équipe de 15 sauveteurs britanniques et quatre délégués du Corps suisse en cas de catastrophe sont partis pour le Costa Rica.

Le Canada a fourni 100 000 \$ à la Croix-Rouge pour y envoyer des dynamos, des tentes et des couvertures.

L'ambassade canadienne au Costa Rica a indiqué qu'il n'y a eu aucune victime parmi les 1500 Canadiens séjournant dans le pays, dont 350 y vivent en permanence. L'ambassade elle-même a subi des dommages mineurs.

Mike McLellan, 22 ans, de Montréal, en vacances avec son frère Eric, 20 ans, était à San Jose. « C'était comme si on avait fait du surf sur l'asphalte, a-t-il raconté. Des gens criaient. Des femmes priaient. Les rues faisaient des vagues. »

Plusieurs sidéens indignés

Un ascenseur de 300 000 \$ dans la maison Marc-Simon... qui a coûté 334 000 \$

Construire un ascenseur dans la maison Marc-Simon, la maison d'hébergement pour sidéens de la rue Chouinard, c'est une aberration, un projet démesuré, une insulte aux nombreux sidéens qui vivent dans la pauvreté, s'indigne le Regroupement des personnes atteintes du VIH/Sida.

par LOUISE LEMIEUX LE SOLEIL

La maison Marc-Simon a été achetée en 1988, par Miels-Québec, au coût de 334 000 \$, avec l'aide financière de la Société d'habitation du Québec. L'immense maison de 40 pièces, sur quatre étages, peut accueillir 10 pensionnaires atteints du sida pour des périodes variant de quelques jours à un an.

Depuis les premiers jours d'existence de la maison, on parle d'y construire un ascenseur. « Très souvent, les gens que nous accueillons sont en perte de mobilité. La salle de lavage et la salle à manger sont sur des étages différents des chambres. Les pensionnaires doivent se fier sur les autres pour faire monter leurs repas », explique Jocelyn Chateaufeuf, porte-parole de Miels-Québec et administrateur de la maison Marc-Simon.

« À plusieurs reprises, nous avons dû monter les pensionnaires dans nos bras », ajoute soeur Agathe Côté, bénévole permanente de la maison. Le Code du bâtiment n'oblige pas cependant, d'installer un ascenseur.

Compte tenu de son coût élevé, le Regroupement des personnes atteintes du VIH/Sida, un organisme différent de Miels-Québec, s'oppose à cet ascenseur. Dépenser 300 000 \$ pour un ascenseur dans une maison qui a coûté 330 000 \$, c'est ridicule, autant acheter une autre maison, dit Bertrand Gosselin, porte-parole du Regroupement des personnes atteintes. Avant de dépenser pour un ascenseur, il vaudrait mieux aider les sidéens, dont plusieurs vivent dans la pauvreté. Le plus choquant, poursuit M. Gosselin, c'est le peu de consultation dont a fait l'objet la construction de cet ascenseur. Quelques-uns parmi les 40 membres du Regroupement ont déjà séjourné dans la maison Marc-Simon. Ils s'opposent pourtant à la construction d'un ascenseur.

Les amendes de la loi 160

Comme d'autres organismes communautaires, Miels-Québec a reçu sa part des amendes perçues avec l'application de la loi

160, soit 131 000 \$. De ce montant, 100 000 \$ serviront à la construction de l'ascenseur, qui lui, en coûtera 300 000 \$. « Mais ce montant inclut d'autres frais pour corriger l'infiltration d'eau dans le solage, et réparer la toiture du garage », explique Jocelyn Chateaufeuf, surpris de l'opposition suscitée par cet ascenseur.

Les organismes communautaires qui ont reçu une subvention en provenance de l'application de la loi 160 peuvent faire ce qu'ils veulent avec l'argent, dit Michèle Gignac, du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux. La seule condition, c'est que cet argent serve aux bénéficiaires, précise-t-elle. La construction d'un as-

enseur ne posera donc pas problème au MSSS.

Depuis son ouverture en novembre 1988, 39 sidéens ont profité des services de la maison Marc-Simon, pour un séjour moyen de trois mois. Quarante personnes y sont décédées. « Les gens préfèrent mourir ici plutôt qu'à l'hôpital », dit Agathe Côté.



Carmilita Sampson a remis au premier ministre Brian Mulroney les traditionnelles plumes d'aigle.

La situation des peuples autochtones

Mulroney met sur pied une commission royale d'enquête

VICTORIA (PC) — S'adressant aux membres du Congrès des premières nations à Victoria, le premier ministre Brian Mulroney a annoncé hier la création d'une commission royale d'enquête sur la situation économique, sociale et culturelle des peuples autochtones du pays.

budget du programme mis sur pied pour aider les étudiants autochtones à poursuivre leurs études au-delà du secondaire.

Siou peu enthousiaste

Les autochtones ont accueilli avec réserve les annonces du premier ministre. Le vice-président québécois de l'Assemblée des premières nations, Konrad Sioui, ne s'est pas montré particulièrement enthousiaste en rappelant que cette question divise les leaders américains. « Certains disent que c'est pour acheter du temps, que cela n'est pas nécessaire et qu'il est temps de passer à l'action, de poser des gestes concrets. On prend deux ans peut-être pour nous mettre uniquement en attente et éviter d'établir les vraies priorités. »

Devant un auditoire plutôt froid, qui s'est bien gardé d'applaudir pendant son allocution, M. Mulroney n'a pas donné de détails, se contentant de promettre qu'elle ne se substituera pas à une réforme constitutionnelle en bonne et due forme.

M. Mulroney a indiqué que le gouvernement quadruplera les ressources affectées au règlement de ces revendications. Il a aussi annoncé la création d'une Commission des revendications territoriales particulières, qui agira comme mécanisme autonome de règlement des différends, et d'un groupe de travail mixte chargé de chercher une solution aux problèmes techniques ou politiques retardant le règlement des revendications particulières.

M. Mulroney a aussi annoncé le règlement de toutes les revendications territoriales globales d'ici l'an 2000 et une série de mesures pour accélérer le traitement des revendications territoriales particulières ainsi que les revendications territoriales de 500 000 \$ ou moins.

Il a également affirmé que, pour la première fois, le gouvernement acceptera de prendre en considération les revendications territoriales datant d'avant la Confédération. Le premier ministre a finalement annoncé que le gouvernement augmentera de 320 millions \$ au cours des cinq prochaines années le

Il a ajouté que le plafond des indemnités de règlement que le ministre des Affaires indiennes et du Nord peut approuver sans passer par le Conseil du Trésor passera de 1 million \$ à 7 millions \$.

Naufrage du Patricia B. McAllister

5 marins disparus

HALIFAX (d'après PC et LE SOLEIL) — Un survivant a été rescapé et cinq hommes d'équipage manquaient toujours à l'appel, hier, à la suite du naufrage du remorqueur Patricia B. McAllister au large du village gaspésien de Rivière-au-Renard vers 5 heures lundi matin.

Un avion du Centre de coordination des sauvetages de Halifax a aperçu, hier, deux canots de sauvetage dans le golfe Saint-Laurent à l'endroit d'où le remorqueur avait signalé sa dernière position. Le capitaine Ross Brown, porte-parole du centre, a déclaré que l'un des canots était vide, mais qu'il se trouvait un homme dans le second. Souffrant d'hypothermie, il a été transporté à l'hôpital de Chandler et il devait être transféré à l'Hôtel-Dieu de Sorel en soirée.

À 19 h 28 hier soir, des lueurs de cinq ou six fusées de détresse auraient été aperçues au large de Percé, et un hélicoptère de recherche a effectué un dernier survol de ce secteur avant la tombée complète du jour. Vers 19 h, la brume avait commencé à nuire à la visibilité. Quant au canot pneumatique remis aux enquêteurs de la SQ de Pabos, il avait été trouvé à une trentaine de mètres au large de Cap-d'Espoir.

Journée tragique

Au quartier général de la McAllister towing and salvage à Montréal, un porte-parole qualifiait la journée de « tragique » tout en refusant de dévoiler l'identité des membres de l'équipage du Patricia B. McAllister, même celle du rescapé, un citoyen de Sorel.

Un des marins disparus est originaire de Petite-Rivière-Saint-François, à La Malbaie, a par ailleurs confirmé l'employé de McAllister et les quatre autres sont de la région de Montréal. Le survivant a été secouru une trentaine d'heures après le naufrage.

Le remorqueur se dirigeait vers les chantiers navals de Pictou, en Nouvelle-Écosse, pour l'inspection de sécurité annuelle. Il y était attendu à 23 heures, lundi. Comme il n'était toujours pas arrivé mardi matin, on a prévenu le Centre de coordination des sauvetages. Cinq navires de la garde côtière, un avion Buffalo des Forces armées et trois hélicoptères Labrador ont alors entrepris les recherches. On ignore encore la cause du naufrage.

Le Patricia B était le plus gros remorqueur de la flotte de McAllister. Cette entreprise avait connu, il y a plusieurs années, une tragédie aussi grave. Un remorqueur avait alors été renversé par une fausse manoeuvre d'un navire que le bateau de touage assistait dans le port de Montréal.



VENTE 10 À 40% SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN DU 17 AU 28 AVRIL '91

importations Bijouterie Objets d'art

COLLECTION LAZULI

774, St-Jean, Québec Tél.: 525-6528

Entretiens de Jacques Parizeau avec Mitterrand et Rocard

Exclu des rencontres, Dufour ne se formalise pas

PARIS — Convaincu de la neutralité du gouvernement français dans le débat constitutionnel, le délégué général du Québec à Paris, André Dufour, ne se formalise pas d'avoir été exclu des entretiens que Jacques Parizeau a eus avec le président François Mitterrand et le premier ministre Michel Rocard.

textes de MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée au SOLEIL, hier, M. Du-

four a assuré n'avoir reçu de Québec aucune instruction de garder un oeil sur le chef du PQ durant son séjour. Les questions de protocole ne lui ont causé aucune difficulté.

À la fin de l'entretien, M. Parizeau a eu la courtoisie de lui en rapporter l'essentiel. Le même scénario s'est répété, hier soir, à l'Hôtel Matignon, sauf que deux preneurs de notes ont assisté aux discussions Parizeau-Rocard.

S'il reconnaît qu'en général les audiences accordées par M. Mitterrand n'excèdent pas 45 minutes et que le temps a valeur de symbole dans la diplomatie française, M. Dufour n'est nullement troublé par la longueur de sa rencontre avec le chef du PQ, qui a duré près d'une heure.

« Chez nous, on n'a pas l'habitude de calculer la qualité d'un entretien par sa longueur. Ça ne m'est jamais venu à l'esprit de calculer ça. Pendant une heure, on peut se dire des vétilles, alors qu'en quinze minutes on peut très bien se dire l'essentiel. »

Neutralité française

On peut cependant conclure qu'après avoir sérieusement baissé depuis quelques années, l'intérêt des autorités françaises pour ce qui se passe au Québec a soudainement ressurgi, estime M. Mufour. « Ils ont été réellement surpris par l'échec du lac Meech et ils s'interrogent beaucoup sur ce qui va arriver. »

La démission de Lucien Bouchard, qui jouissait d'un énorme crédit, a également eu un grand retentissement à Paris, dit-il. De là à interpréter les égards manifestés à M. Parizeau comme un clin d'oeil à la souveraineté, il y a cependant un pas que le délégué général refuse absolument de franchir.

« À mon avis, ce serait une fausse interprétation. Les déclarations qui m'ont été faites à moi, tant par M. Mitterrand que par le premier ministre, ont toujours été d'un très grand respect pour le Québec. » Si sympathique soit-il au Québec, le gouvernement fran-



Jacques Parizeau lors de son entretien avec le premier ministre Michel Rocard.

çais ne souhaite pas le démantèlement de l'ensemble canadien, explique M. Dufour. Il souligne que, pour la France, « le Canada est un interlocuteur beaucoup plus fréquent que le Québec. »

La paix avec l'ambassade

Avant son départ pour Paris, M. Dufour avait confié qu'il craignait une « guerre d'information » sur la constitution avec l'ambassade canadienne, mais ce n'est pas le cas.

« Je me faisais beaucoup sur ce que j'avais entendu dire. On me disait que certains contacts avec les milieux politiques français devenaient difficiles, que notre information passait moins bien et que les représentants canadiens avaient plus de facilité. Je n'ai pas constaté ça, bien au contraire. »

Il reconnaît que Lucien Bouchard « a pris toute la place »

quand il a débarqué à Paris, ce qui a donné à plusieurs l'impression d'une perte d'influence de la délégation du Québec au profit de l'ambassade.

« Depuis l'arrivée de Jules Léger, l'ambassade canadienne avait connu un effacement important. Quand il a présenté ses lettres de créance au général de Gaulle, son attitude a déçu. L'ambassade a été mise en pénitence et ses successeurs ont subi à peu près le même purgatoire. »

« Quand Bouchard est arrivé, on lui a donné une chance et il a pris toute la place. L'explication tient beaucoup plus à la nouveauté de la place qu'occupait le Canada. » Aujourd'hui, les relations sont bonnes, assure-t-il. Sur le plan personnel, il dit très bien s'entendre avec l'ambassadeur Claude Charland.

Débat constitutionnel

Parizeau a suggéré la tenue d'une enquête en Europe

PARIS — Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau propose la création d'un comité d'experts qui irait enquêter en Europe pour déterminer si le maintien de liens économiques entre le Québec et le reste du Canada nécessite une union politique.

M. Parizeau a lancé cette idée, hier, à l'issue de la rencontre d'une heure qu'il a eue avec le premier ministre français Michel Rocard, dont les sympathies souverainistes sont bien connues.

Même si M. Rocard est resté à l'écart des journalistes, il a quand même accepté de poser en compagnie de M. Parizeau pour alimenter la télévision, qui manque cruellement d'images depuis le début de ce voyage.

« Vous n'avez pas peur de vous compromettre en me donnant la main ? », a demandé M. Rocard, dont le maintien au poste de pre-

mier ministre donne lieu à toutes les spéculations.

« Moi ? Non. Et vous ? », a répliqué le chef du PQ.

On ne peut pas vraiment dire que M. Parizeau a été accueilli à l'Hôtel Matignon par M. Rocard, puisqu'il est arrivé avant lui. Les deux hommes, qui se connaissent assez bien, ont pris un verre.

On ne sait pas trop quand est venue à M. Parizeau cette idée d'un comité d'experts qui permettrait en quelque sorte de trancher le débat qui l'oppose au premier ministre Bourassa, selon lequel l'union économique suppose nécessairement l'union politique. Il soutient que M. Rocard a trouvé

la suggestion « intéressante ».

« Il faut clarifier une bonne fois, a dit M. Parizeau. Je pense que ce serait avancer le débat politique de façon remarquable. »

Selon lui, une mission comme celle-là pourrait éclairer considérablement les travaux de la Commission parlementaire sur la souveraineté, qui a été recommandée par la Commission Bélanger-Campeau. Elle pourrait se rendre non seulement en France, mais aussi en Allemagne et en Grande-Bretagne, a-t-il suggéré.

Le chef du PQ reconnaît qu'en Europe, la dynamique en faveur d'une monnaie unique s'accompagne d'un mouvement vers une plus grande intégration politique. « La mouvance vers des formes d'union politique existe aussi, mais ce n'est pas automatique, c'est une autre démarche », soutient-il.

Plus tôt dans la journée, M. Parizeau a déjeuné en compagnie de journalistes prestigieux, notamment André Fontaine (Le Monde), Jean Daniel (Nouvel Observateur) et Jean-François Revel. Ce midi, il déjeune avec un groupe de députés de l'Assemblée nationale française.

À TOUS LES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ANCIENNETÉ

c'est la mesure de notre travail !

L'application de la loi 160 a fait perdre des années d'ancienneté à plus de 100 000 travailleuses et travailleurs des secteurs de la santé et des services sociaux.

Cette loi fut appliquée d'une manière aveugle et revancharde par plusieurs administrations locales. Les injustices qui en ont résulté ne se comptent plus tant elles sont nombreuses.

Dans un contexte de réforme des services sociaux et de santé, l'injustice et la démotivation qui s'ensuivent chez les salarié-e-s ne peuvent que nuire à la qualité des services à la population.

Une seule solution s'impose : que le gouvernement et ses députés redonnent aux travailleuses et aux travailleurs pleine reconnaissance de cette ancienneté au travail. C'est pourquoi nous demandons aux députés, soucieux de bien représenter les personnes qui les ont élus, de faire pression sur leur gouvernement afin que justice soit faite !

EN TOUTE JUSTICE

le gouvernement doit nous la rendre !



L'ÉTANDARD

à partir de **85411 \$***

LES CONCESSIONNAIRES HONDA SELECT

J'ADORE MA CIVIC!

Ce printemps, HONDA n'a que de bonnes surprises pour nous. Une extraordinaire valeur de revente, une fiabilité éprouvée, des garanties totales et des prix imbattables!

*Modèle CIVIC STD comprenant pneus radiaux, dégivreur arrière, phare halogène, verre teinté. Transport, préparation, taxe et T.P.S. en sus.

SCRO

21-23 mai 1991

CONFÉRENCE

de

Jacques LESOURNE

Responsable du journal

LE MONDE

TITRE: Auto-organisation et marché: une nouvelle approche économique

DATE: Le mercredi 22 mai 1991

LIEU: Château Frontenac

INSCRIPTION:

Pierre Lefrançois
Tél.: 656-3010

Lallier Auto Québec inc.
2000, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy G1N 2E8
687-2525

LES CONCESSIONNAIRES
HONDA
SELECT



J'ADORE MA CIVIC!
Ce printemps, HONDA n'a que de bonnes surprises pour nous. Une extraordinaire valeur de revente, une fiabilité éprouvée, des garanties totales et des prix imbattables!

*Modèle CIVIC STD comprenant pneus radiaux, dégivreur arrière, phare halogène, verre teinté. Transport, préparation, taxe et T.P.S. en sus.

Gil Rémillard à la chambre de commerce de Sainte-Foy

La récession convainc le reste du pays du besoin de réforme

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Gil Rémillard, estime que la récession économique est en voie de convaincre le reste du Canada que le fédéralisme doit être revu « en profondeur ».

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« Ce n'est plus une guerre de drapaux, mais une guerre d'efficacité », a soutenu hier le ministre responsable du dossier constitutionnel devant la chambre de commerce de Sainte-Foy.

« On se rend compte que ce pays est face à une situation économique extrêmement difficile et que cette situation économique est la conséquence directe d'une administration, au niveau de notre fédéralisme, qui ne peut plus durer ». Le ministre Rémillard dit voir un mouvement de prise de conscience en ce sens qui « vient de l'Ouest et M. Getty a été très clair (à la suite de sa rencontre de lundi avec M. Bourassa). On a

jouit par ailleurs de la nomination de M. Joe Clark aux affaires constitutionnelles dans le gouvernement Mulroney. M. Clark a été premier ministre et il jouit, selon



Gil Rémillard : « Maintenant dans le reste du Canada, ils le réalisent : ce pays ne peut plus continuer comme ça ».

aussi le son de cloche de l'Ontario qui est aussi directement touché par la récession économique. »

« Maintenant dans le reste du Canada, ils le réalisent : ce pays ne peut plus continuer comme ça », tranche le ministre qui estime que « la récession économique que l'on vit présentement c'est le résultat d'un mouvement de centralisation » au cours des 50 dernières années.

On va s'apercevoir dans les prochains mois, souligne le ministre, que si on ne fait pas « des changements substantiels au partenariat canadien » c'est tout simplement « l'ensemble du pays » qui ne se sortira pas de la récession.

Rencontre avec Clark

Le ministre québécois se re-

lui, « de beaucoup de crédibilité comme Canadien » et d'une « grande crédibilité au Québec ».

Les deux hommes se sont parlé lundi et projettent « d'avoir une rencontre dans les prochains jours ». On est d'accord « sur plusieurs points », a indiqué M. Rémillard mais il a refusé de préciser lesquels.

Loin de voir des signes de rapprochements, le critique péquiste en matière constitutionnelle, Jacques Brassard, s'est inquiété hier en Chambre d'une reprise de « la campagne de terrorisme économique » du Canada anglais à l'égard du Québec.

Il en veut pour preuve la déclaration du premier ministre Mulroney à Calgary voulant que la souveraineté du Québec pourrait être « douloureuse » et celle du premier ministre albertain Don Getty qui s'opposait à une association économique sans union politique.

Le député péquiste de Lac-Saint-Jean dit craindre qu'en multipliant « les professions de foi fédéralistes », le premier ministre Bourassa ne mine le pouvoir de négociation du Québec. Le pre-

mier ministre n'a pas manqué de lui rappeler que lors de la publication du rapport Allaire il lui reprochait justement de « provoquer le Canada anglais » en proposant l'abolition du Sénat.

Parizeau estime le remaniement intéressant pour le Canada anglais

PARIS — « Du point de vue du Canada anglais, c'est un remaniement intéressant », notamment la nomination de Joe Clark aux Affaires constitutionnelles, mais « pour les Québécois francophones, c'est une autre chose », estime Jacques Parizeau.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« S'il y en a un qui peut activer le débat fédéral-provincial et qui peut aboutir, c'est peut-être M. Clark », a reconnu M. Parizeau, hier, s'empresant toutefois d'ajouter que lui-même n'y croit pas.

« On ne peut tout de même pas blâmer le gouvernement fédéral d'essayer et s'il y en a un qui peut donner une certaine crédibilité à cet essai, c'est M. Clark », a concédé le chef du PQ.

Il a également salué la nomination aux Finances de Don Mazankowski, dont il a loué la « remarquable expérience de gestion ».

Il a qualifié de « virage intéres-

sant » le passage de Michael Wilson à l'Industrie, Commerce extérieur et Développement technologique, tout comme il se dit convaincu que Barbara McDougall « fera un excellent travail aux Affaires extérieures ».

C'est chez les francophones que les choses se gâtent. M. Parizeau a eu bien du mal à ne pas éclater de rire en commentant la nomination de Marcel Masse à la Défense. « Ça me paraît curieux, bizarre, c'est le moins qu'on puisse dire », a-t-il lancé.

Il trouve « inexplicable » la promotion de Jean Corbeil aux Transports. Selon lui, « dès qu'il s'agit du Québec, on ne comprend pas très bien le sens du remaniement ». Il n'y voit pas « de dessein intelligible ».

Loi 160: autre revers des centrales syndicales

La CSN, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec et la CEQ viennent de subir une autre défaite dans leur contestation de l'application des sanctions de la loi 160, dans le réseau de la santé et des services sociaux.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Dans une sentence arbitrale de 35 pages, datée du 18 avril, l'arbitre Jean-Louis Dubé ne retient pas leurs arguments, plaidés conjointement au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. La FIIQ, la CEQ et la CSN prétendaient que la perte d'ancienneté, imposée aux salariés qui avaient déclenché une grève illégale en septembre 1989, devait prendre fin avec l'entrée en vigueur des nouvelles conventions collectives. L'arbitre repousse cette prétention et celle voulant que la loi 160 constitue une loi pénale.

La loi 160, sur le maintien des services essentiels dans le réseau de la santé et des services sociaux,

tion du législateur était que cette sanction cesse à la signature des nouvelles conventions collectives. Mon rôle se limite à interpréter la loi et la convention collective, il ne m'appartient pas de les modifier. Avec grand respect pour l'opinion contraire, je dois rejeter les griefs ».

La décision est actuellement analysée par les trois organisations syndicales, dans l'éventualité de déposer une requête en évocation. Pendant ce temps, la contestation constitutionnelle de la loi 160 est toujours en cours devant la cour supérieure de Montréal. Les plaidoiries sont prévues pour le début de mai.

Récemment, le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté, avait proposé aux centrales syndicales de redonner aux salariés, à partir du 1er mai, l'ancienneté perdue, à la condition qu'elles abandonnent l'action en nullité de la loi 160 et les griefs relatifs à ses sanctions.

Après consultation de leurs délégués, la CEQ, la CSN, la FIIQ et la FTQ ont refusé.

En juin 1990, la Cour suprême du Canada avait débouté les centrales dans leur tentative de faire suspendre l'application des sanctions de la loi 160, au centre hospitalier de Chicoutimi.

FORUM MARKETING GRAND PRIX PUBLICITÉ

Vous invite au Centre des congrès de Québec, le 9 mai 1991

Venez assister à notre journée-conférence présentée par des personnalités reconnues dans le domaine du marketing et des communications

En soirée, le traditionnel Gala Grand Prix de la Publicité, anime par M. Serge Turbide, viendra souligner l'excellence et les efforts publicitaires des entreprises de la région par la remise des prix DIAPASON

Pour information et inscription: tel.: 656-5470 téléc.: 656-2447

LE SOLEIL XEROX OMDEQ

L'EXCELLENCE SE COMMUNIQUE

UN PRÉARRANGEMENT AVEC DES INCONNUS...

Ça vous intéresse?

ENSEMBLE MANTEAU ET BERMUDA TAILLES 7 À 18 ANS SPÉCIAL

41⁹⁸\$

RÉG. 59⁹⁸\$

AVEC L'ACHAT D'UN MANTEAU DEER MOUNTAIN, STYLES 8294-M EN SPÉCIAL A

20% OBTENEZ 50%

DE RABAIS SUR BERMUDAS DEER MOUNTAIN STYLES 82942 ET 82945

Polo Ralph Lauren

clément

CARTE VERTE 6102

CLIMATISEUR SANS FRAIS

OU RABAIS

1500 \$*

Sur nos modèles 323, 626 SE, MX6, Protégé, toutes les camionnettes Mazda et la MPV

HÂTEZ-VOUS! CETTE OFFRE EST D'UNE DURÉE LIMITÉE.

Chatel Automobiles Ltée

1350, Bouvier (Québec) 628-6336

NOUS METTONS L'ÉPAULE À LA ROUE

Détenteur 4 années consécutives du Cercle d'excellence Mazda

ESSAI DE CONDUITE LE SOLEIL

le manoir MANRÈSE phase 3

CONDOMINIUMS pour retraités et préretraités

3 1/2 et 4 1/2 prix à partir de **83 000 \$**

SERVICES DISPONIBLES SUR DEMANDE

- Appel d'urgence 24 heures
- Salle à manger
- Salle communautaire
- Piscine intérieure, etc.

Pour renseignements: Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 13h à 19h; samedi et dimanche: 13h à 17h

700, AV. MURRAY, QUÉBEC - 683-6438

Salut Charles Morency, un grand bâtisseur de chez nous.



M. Charles Morency
Président du Groupe Ro-Na de 1968 à 1981

À une époque où l'individualisme en affaires est de mise, Charles Morency et quelques entrepreneurs québécois unissent leurs efforts et forment un regroupement de détaillants. La création de ce regroupement a pour mission de protéger les détaillants dans un marché de plus en plus envahi par les grandes entreprises, souvent venues de l'extérieur.

Ces pionniers en affaires furent pendant longtemps victimes du scepticisme de leur semblable. Mais leur détermination aura raison des sceptiques qui progressivement se joignent au regroupement. C'est ainsi qu'au fil des ans Le Groupe Ro-Na Dismat est créé.

Merci à Charles Morency. Son esprit de visionnaire, sa grande détermination, sa capacité de rassembler des femmes et des hommes autour d'un grand projet et sûrement, son humilité ont permis de donner les vraies valeurs à cette grande entreprise que nous formons aujourd'hui! Nous continuons de nous en inspirer face aux grands projets que nous entreprenons encore.

Merci Charles Morency.

La Direction, les clients actionnaires et les 10 000 employés du Groupe Ro-Na Dismat.

LE GROUPE

RONADISMAT



Hydro devra hausser ses tarifs de 6 % en 1992, affirme Libman

Accusé par la ministre Lise Bacon de nuire aux intérêts du Québec à l'étranger en alimentant la polémique sur les contrats secrets d'Hydro-Québec, le chef du Parti égalité persiste et affirme qu'Hydro devra augmenter ses tarifs de 6 % en 1992.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

L'affaire des contrats de partage de risque qu'Hydro a conclus avec 13 alumineries et usines de production de magnésium a de nouveau alimenté les débats, hier à l'Assemblée nationale.

Déjà, aux États-Unis, certains concurrents de ces firmes soutiennent que les tarifs consentis constituent en fait des subventions versées en contradiction avec le traité de libre-échange.

Mme Bacon soutient que ces questionnements « à l'extérieur du Québec ne doivent pas nous étonner. C'est une conséquence directe des déclarations irresponsables de certains individus » qu'elle accuse d'agir dans le seul but de gagner quelques comtés aux prochaines élections.

M. Libman rétorque qu'il s'agit d'une « accusation ridicule qu'elle lance pour essayer d'enlever l'attention qui est portée sur elle et sur le manque de transparence du gouvernement ».

Le chef du Parti égalité dévoile de plus un rapport interne de la firme new-yorkaise Lehman Bros, qui agit comme courtier pour Hydro-Québec sur les marchés financiers. Selon ce rapport, « la hausse de tarif requise par la société (Hydro-Québec) pour 1992 est de 6 % selon les données actuelles ».

Cette hausse s'appliquerait le 1er mai 1992 après des augmentations de 7,4 % (le 1er mai 1990) et de 6,9 % (le 1er mai 1991), qui ont déjà été autorisées par le gouvernement.

« Selon la loi sur Hydro-Québec, écrit Lehman Bros, les tarifs d'électricité fixés par l'entreprise, sous réserve de l'approbation du gouvernement du Québec, doivent être maintenus à un niveau suffisant pour compenser au moins toutes les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'intérêt et la dépréciation des actifs. »

En conséquence, explique-t-on, les tarifs doivent être relevés quand les dépenses d'intérêt de la société sont à la hausse lors de périodes où l'on procède à des investissements massifs.

Interrogée en Chambre quant à la possibilité que les tarifs d'Hydro augmentent encore de 6 % en 1992, la ministre Bacon a qualifié la question de « complètement hypothétique ».

Par ailleurs, le rapport de la firme de courtage, qui est daté de décembre 1990, souligne qu'« historiquement, Hydro-Québec a un des pires dossiers parmi les entreprises canadiennes d'utilité publique, au plan de la fiabilité ».

Privilege violé
Pour Mme Bacon, c'est le développement économique du Québec et les 600 000 jeunes qui en-

treront sur le marché du travail d'ici 10 ans qui sont victimes de cette polémique autour des contrats dont seul les médias québécois ne peuvent donner les détails à cause d'une injonction accordée par la cour supérieure.

Hier, le Parti québécois s'est encore heurté au président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Saintonge, dans ses tentatives pour inscrire au feuilleton, de manière indirecte, des extraits du contrat entre Hydro-Québec et Norsk Hydro.

Quant à M. Libman, il soutient que, même à long terme, « il n'y a aucune garantie qui assure que ces contrats seront profitables » pour le Québec.

Le chef du Parti égalité entend continuer à exploiter ce dossier malgré la mise en demeure qui lui a été servie vendredi dernier.

« Peut-être ont-ils cru qu'un membre sur un caucus de quatre serait plus facilement intimidé que l'opposition officielle mais ça ne marchera pas. Ils vont regretter ce geste. »

M. Libman se demande d'ailleurs s'il faut voir une simple coïncidence dans le fait que les deux bureaux d'avocats qui lui ont signifié sa mise en demeure au nom des 13 compagnies impliquées sont précisément ceux qui représentent Aluminerie Alouette et ABI (Aluminerie de Bécancour Inc.), les deux firmes où le gouvernement est directement impliqué.

À la suite de cette mise en demeure, le chef du Parti égalité allègue que ses droits comme député sont bafoués. Il a donc présenté une motion pour que les



Le chef du Parti égalité, Robert Libman, a poursuivi en Chambre hier ses révélations sur Hydro-Québec, même si la ministre Lise Bacon l'avait accusé plus tôt de nuire ainsi aux intérêts du Québec à l'étranger.

représentants des 13 firmes com- de l'Assemblée nationale, motion paraissent devant la commission qui sera débattue en mai.

Les Jean Coutu vont récupérer vos médicaments périmés

L'opération environnementale lancée l'an dernier par le réseau Jean Coutu a permis de récupérer et d'éliminer proprement 10 tonnes de vieux médicaments.

par GUY DUBE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a révélé, hier, le président du groupe Jean Coutu, M. François-Jean Coutu, en annonçant une reprise de la Semaine de récupération des médicaments périmés, du 28 avril au 4 mai.

L'an dernier, c'est 80 000 Québécois qui ont donc rapporté comprimés, sirop, pilules, onguent, etc., dont la date d'utilisation était

dépassée.

Selon un sondage Léger & Léger, 90 % des gens avouent jeter habituellement leurs vieux médicaments à la poubelle, dans l'évier ou dans les toilettes. L'objectif de la Semaine de récupération des médicaments périmés ne pourra donc vraisemblablement être atteint que petit à petit, reconnaît M. Coutu.

AGENCE DE RENCONTRE

MARIE-COEUR
653-8675
Professionalisme, efficacité
confidentialité assurée

VENTE LOCATION
Tentes, chaises, tables, vaisselle, verrerie, costumes, casino, outils, etc. Articles de maquillage et de fêtes - ballons - hélium - décorations de salle.
AUTOM-O-BAINES enr.
4805, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
Boutique Party (418) 627-1330

20% sur tous les T-shirts en magasin. Jusqu'au 30 avril inclus.

Vêtements de 0 à 16 ans incl.

la Marelle
(coin rue du Campanile)
Tél.: (418) 658-2008

4 jours seulement
20% sur les collections printemps
30% sur les imperméables
vous êtes unique, nous aussi.

JOLIVET

Les Galeries Charlesbourg 628-0131
BOUTIQUE JOLIVET LE PRÊT-À-PORTER QUI SE DISTINGUE • toute vente finale • aucune mise de côté

Partez l'été du bon pied !

PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 MAI 1991

Homme 89⁹⁵ Dame 79⁹⁵
De Nike modèle "Air Cross Trainer Low". Avec système Air pour la pratique de plusieurs sports. Homme (6 1/2 - 12) Dame (5 - 10)

Homme ou femme 69⁹⁵
Pour celui qui recherche une chaussure tout-terrain. Modèle Trek de Reebok. Homme (6 1/2 - 12) Dame (5 - 10)

Homme 89⁹⁵ Dame 79⁹⁵
De Reebok soulier multi-sports. Modèle AXT PLUS II. Confort, stabilité et support dans un modèle léger. Homme (6 1/2 - 12) Dame (5 - 10)

Homme ou femme 99⁹⁵
Pour le jogger sérieux. Modèle Gel 111 de Asics. Talon à deux densités pour une meilleure absorption et une meilleure stabilité. Homme (5 - 11) Dame (5 - 13)

Homme 59⁹⁵
Soulier tout-terrain pour le tennis. Modèle Shadow de Head. Pour homme seulement.

EXCELLENCE sport DIVISION MARCHANDS UNIS INC.

<p>QUÉBEC ET LES ENVIRONS</p> <p>ANCIENNES - LOBBETH SPORT OLYMPE 1704, rue Notre-Dame (418) 871-1201</p> <p>SAINT-ROCH SPORT DANIEL 2002, rue Lacombe (418) 661-8179</p> <p>CHARNOY SPORTS 8044, rue St-Siméon (418) 625-2589</p> <p>CHARLESVILLE GAGNE VELD SKI 5005, rue Thériault (418) 626-6603</p> <p>CHATEAU-RICHIER SPORT OPTION 9610, rue St-Jacques (418) 624-4375</p>	<p>REGIÖN DE LA RIVIERE</p> <p>SARATY (SAINT-ROCH) 14, rue Lacombe RELAIS DU SPORTIF 104, Compiègne (418) 789-0247</p> <p>SARATY (SAINT-ROCH) 14, rue Lacombe FAUCHON SPORT 95, boulevard (418) 663-3255</p> <p>SARATY (SAINT-ROCH) 14, rue Lacombe CLEM SPORT 1200, 1er Avenue (418) 229-1747</p> <p>SARATY (SAINT-ROCH) 14, rue Lacombe RODRIGUE SPORTS 8, chemin Sainte-Françoise (418) 594-5117</p>	<p>BAS-ST-LAURENT/ GASPESE</p> <p>SARATY (SAINT-ROCH) 14, rue Lacombe GENORON SPORTS 102, boulevard Saint-Roch Nord (418) 629-3252</p> <p>SARATY (SAINT-ROCH) 14, rue Lacombe J.A. ST-PIERRE 81, rue Compiègne (418) 654-2700</p>	<p>GRANDE-RIVIERE</p> <p>GRANDE-RIVIERE SPORT INC. 95, rue St-Jacques (418) 360-2245</p> <p>MAZAN LES SPORTS 4 SAISSONS PIVEL 12, rue St-Jacques (418) 360-0273</p> <p>MAZAN PRO-SPORTS MONT-JOLI 1150, Lindsay (418) 776-6288</p> <p>MAZAN JM CYR SPORTS 200, rue St-Jacques (418) 360-6101</p>	<p>CENTRE DE QUÉBEC/ ESTRIE</p> <p>QUÉBEC GENORON SPORT INC. 80, Saint-Germain Ouest (418) 724-2011</p> <p>RIVIERE-AU-ROUSSEAU LANDRY SPORT 41, rue Montcalm (418) 269-2627</p> <p>QUÉBEC PHYSI-SPORTS "MODE" 70, rue Fugère (418) 661-0123</p> <p>QUÉBEC BOUTIQUE DE SPORT LE BASQUE (418) 601-4636</p> <p>QUÉBEC DISRAELI SPORTS 555, Avenue Champlain (418) 449-2633</p> <p>QUÉBEC SPORT MICHEL JACQUES 512, rue Lacombe (418) 583-1733</p> <p>REGION DE LA CÖTE-NORD</p> <p>SARATY (SAINT-ROCH) ROYAUME DU SPORT B.C. INC. 215, rue St-Jacques (418) 196-4288</p> <p>QUÉBEC J. L'HEUREUX & FILS 25, Louis 13e (418) 587-6745</p>
--	---	---	--	--



Michel Vastel, en pleine séance d'autographe

«Bourassa» vu par Bourassa

«Un livre d'une grande actualité»

Ayant côtoyé Robert Bourassa à une période cruciale de sa vie politique, Michel Vastel dit avoir rencontré un homme plutôt désemparé après l'échec de Meech, combatif à son retour de convalescence en décembre et redevenu tout à fait calculateur en janvier, à la veille de publier le rapport Allaire.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Aux prises avec un sujet insaisissable, Michel Vastel avoue qu'il a bien failli renoncer à son projet d'écrire un livre sur Robert Bourassa. Quant au premier ministre, il formule le souhait que cet ouvrage permette aux Québécois de mieux comprendre sa pensée et ses politiques.

Hier avait lieu le lancement de

ce livre dont les lecteurs du SOLEIL ont déjà pu apprécier quelques extraits. Après avoir publié *Trudeau le Québécois* en 1989, sans obtenir la collaboration de son sujet, Michel Vastel a pu écrire son *Bourassa* avec la participation du premier ministre, qui lui a accordé plusieurs entretiens.

Puisqu'il porte en bonne partie sur l'évolution constitutionnelle de Robert Bourassa, «c'est un livre d'une grande actualité», souligne le premier ministre lui-même, dans une entrevue accordée hier au SOLEIL.

Selon Michel Vastel, «M. Bourassa est un peu pris dans son piège fédéraliste.» Il n'aurait pas apprécié que le livre s'intitule *Bourassa le Canadien*, une idée que Vastel raconte lui avoir soumise, juste pour voir sa réaction. «Le visage lui a changé et il a dit: tu ne vas pas me faire ça, j'ai toujours oeuvré au Québec.»

Après l'échec de Meech, en juillet 1990, le premier ministre a confié à Michel Vastel, en parlant de la fameuse réunion des premiers ministres qui avait duré une semaine, en juin, à Ottawa: «C'était important que je reste là, sans donner de coup de poing sur la table, sans claquer la porte, jusqu'à ce que les autres disent non.

qu'ils me disent en quelque sorte: vous êtes libres.»

Invité maintenant à préciser ce qu'il voulait dire par là, M. Bourassa explique que ces paroles se situaient «dans le contexte de mes discours du 22 et du 23 juin. Mais depuis, on voit que l'attitude du Québec a changé parce que le rapport Allaire et la Commission Bélanger-Campeau et l'échéancier qui est proposé, ce n'est pas la même stratégie que celle qui a précédé l'accord du lac Meech.»

Michel Vastel a un autre point de vue. «Je pense qu'il n'aime pas ça, être libre», dit-il. Ce qui ne veut pas dire que l'auteur n'apprécie pas celui qui lui a servi de sujet puisqu'il a dédié son ouvrage «à Robert Bourassa le Québécois...»

«Je ne suis pas le plus grand partisan du culte de la personnalité. J'aime bien gouverner, mais j'aime gouverner avec sobriété», ajoute-t-il. Pour M. Bourassa, cette expérience n'aura pas été négative, même si le livre contient quelques critiques.

Par exemple, Michel Vastel lui reproche de ne pas bien connaître, ni bien comprendre le Canada anglais. M. Bourassa admet qu'il ne s'y est pas rendu très souvent mais souligne qu'il l'a quand même visité à l'occasion. Puis, il ajoute: «Je suis un peu impassible à la critique.»

■ Rien ne va plus pour Anik E-2

OTTAWA (AFP) — Le satellite canadien de radio-télédiffusion Anik E-2, lancé début avril par une fusée européenne Ariane, ne parvient pas, après plus d'une semaine d'efforts, à déployer sa deuxième antenne parabolique, ont indiqué hier les responsables de Telesat Canada, le centre spécialisé d'Ottawa. Depuis le 12 avril, les spécialistes canadiens recherchent l'anomalie qui a empêché le déploiement des deux antennes du satellite. Celle à double bande de fréquence (bande KU) s'est toutefois brusquement débloquée, contrairement à celle de la bande C. «Nous restons optimistes mais plus ça se prolonge, plus ça devient décourageant», a déclaré Gilles Le Breton, porte-parole de Telesat Canada. Ses ingénieurs se donnent jusqu'au 1er mai pour débloquer l'antenne. Ils ont déjà tenté de rompre les sangles de l'antenne et augmenté la vitesse de rotation de l'appareil mais sans résultat. Telesat s'apprête à réorienter le satellite par rapport au soleil, une opération délicate destinée à vérifier si la charnière de l'antenne n'a pas été coincée par une distorsion thermique.

Aujourd'hui,
j'y regarde à deux fois avant d'acheter.



Chez LUNETTERIE NEW LOOK la politique est tout à fait claire: vous choisissez parmi plus de 3 000 montures dans les plus grandes marques exclusives; vous commandez 2 paires de lunettes complètes, verres et montures, et vous

ne payez que la plus chère des deux. L'autre paire est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre. Chez LUNETTERIE NEW LOOK, une enseigne québécoise, le 2 pour 1, c'est clair, net et sans ambiguïté.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

QUÉBEC
Place Fleur-de-Lys
Entrée no 7
529-2141
SAINT-FOY
Place de la Cité
654-1492
LÉVIS
95, Route Kennedy
833-1131

ÉGALEMENT À
Montréal (5)
Sherbrooke
Trois-Rivières
Drummondville
Chicoutimi
Gatineau
Saint-Hyacinthe
Rimouski (avril 91)



Un... Deux... Trois-Rivières



PARTEZ!

Boulez vos valises, partez en grand! Désormais, aller à Trois-Rivières par affaires est tout un plaisir! Enfin, un vrai Centre des Congrès, c'est-à-dire quantité de salles de réunions, parfaites pour 15 ou 1500 personnes! Et en mai, ce sera l'inauguration de l'hôtel Delta: des chambres luxueuses, des attentions sur mesure et, des l'été, un club santé avec piscine intérieure, sauna, bain tourbillon. Au total: les meilleurs équipements et services pour tenir des congrès... et pour tenir la forme!

Que vous y veniez pour le confort suprême ou pour les



délices du Troquet, notre restaurant-bistro, ou encore pour le Grand Prix de Trois-Rivières dont le nouveau Delta sera l'hôte officiel, vous êtes gagnant sur toute la ligne!

Réservez dès maintenant au (819) 376-1991. Ou composez sans frais 800 463-1133.

Delta
Trois-Rivières
Hôtel et Centre des Congrès
1620, rue Notre-Dame ouest, Trois-Rivières

<p>Auto Laurier Inc.</p> <p>Sainte-Foy (Québec) (418) 681-4631</p>	<p>Maisonneuve Automobiles Inc.</p> <p>Québec (Québec) (418) 529-8135</p>	<p>Autos A. Gosselin Inc.</p> <p>Saint-Nicolas (Québec) (418) 831-2050</p>
---	--	---

Eagle Vista
à partir de **6973\$⁺**

Vista familiale à partir de **12875\$⁺**

Viva la Vista!
Quel que soit le modèle que vous choisissez - 3 portes, 4 portes ou familiale - la Eagle Vista vous en donne le maximum pour votre argent:

- fiabilité de la technologie japonaise
- durabilité et garantie 5/100
- consommation économique⁺⁺:

7,1 L/100 km (40 mi/g) sur route; 8,9 L/100 km (32 mi/g) en ville

Et la familiale Eagle Vista à 7 places vous offre en plus l'option des 4 roues motrices.

Alors... passez vite chez votre concessionnaire Jeep et Eagle et dites "Viva la Vista!"
C'est le mot de passe pour faire une affaire extraordinaire.

GARANTIE 5/100

Jeep et Eagle mettent le paquet sur tous ces autres modèles:

Eagle Summit	Jeep Comanche	Eagle 2000 GTX	Jeep Cherokee Sport 4RM	Eagle Premier ES
9 907\$⁺	10 010\$⁺	13 226\$⁺	16 640\$⁺	18 415\$⁺

Jeep Eagle

Automobiles Jean-Marc Bédard Inc.
Lévis, Québec (418) 833-3267

L'Avantage Jeep et Eagle

Venez chez Jeep et Eagle pour toutes les bonnes raisons.

CHOIX COMPLET QUINCAILLERIE PASCAL

À GRAND RABAIS 7 JOURS SEUL.

AUJOURD'HUI JUSQU'À SAMEDI

ÉCONOMISEZ 10%
Chariot/diable fonctionnel

Mesure 14 x 8 x 47" verticalement & 14 x 8 x 32" horizontalement. Support pour sac à ordures.....No 0580201

Notre prix 33.59 **23⁵⁹** ch.



1/3 DE RABAIS!

Pompe auto-amorçante
Robuste. S'adapte à toute perceuse de 1/4".....No 4086198

Notre prix 33.15 **21⁹⁷** ch.

1/2 PRIX!

Lunettes protectrices
Plastique transparent & flexible.....No 0574031

Notre prix 3.45 **1⁷²** ch.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%
Tournevis 12 en 1

12 embouts assortis se rangeant dans le manche & support à ceinture inclus.....No 1129864

Notre prix 10.75 **6⁸⁸** l'ens.



ÉCONOMISEZ 40%
Scie circulaire de 7-1/4", 13A

RYOBI

5000 tr/min. Capacité de coupe de 2-3/8" à 90° & 1-9/16" à 45°. Lame à pointes carbures incluses.....No 1456032

Notre prix 149.99 **109⁸⁸** ch.

Quant. lim.: 250 pour la chaîne



ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%
Carreau Solarian®

12 x 12". Sans cirage. Autocollant. En vinyle résistant. Motifs & couleurs assortis.

Notre prix 1.87 **1¹⁹** ch.

Armstrong

Boîte de 45
Notre prix 84.15 **53⁵⁵** ch.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%
Ruban à sceller

48 mm x 66 m. Choix de tan ou transparent.....No 0146404, 0257478

Notre prix 2.29 **1⁴⁴** le rouleau.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 20%
Émondoir télescopique

Lame en acier au carbone de 13-1/2", manche de 8" & corde de 9-1/2".....No 1031015

Notre prix 24.99 **18⁸⁸** ch.



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 30%

Bicyclette BMX, roues 16" ou 20"

Freins à contre-pédalage. Coussins de protection. Couleurs assorties 20" avec réflecteurs.

TOUT ASSEMBLÉE

Notre prix 79.99 & 89.99 **59⁸⁸** ch.

Quant. lim.: 400 assorties pour la chaîne



ÉCONOMISEZ PLUS DE 25%
Tapis int./ext. "Écono"

6' de largeur. En polypropylène. Endos en latex. Couleurs assorties.

Ozite

3⁹⁹ la v.g. ca. Notre prix 5.49



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%
Stores mini-vénitiens en P.V.C.

Lamelles de 1", 45" ou 64" de long. Largeurs ass. 78 x 84" pour porte patio aussi disponible. Blanc, ivoire ou gris.

Nos prix 9.69 à 68.65 **5⁹⁹ à 34²⁹** ch.



ÉCONOMISEZ 30%
Râteau de luxe

24 dents, manche en bois.....No 0920258

Notre prix 8.49 **5⁸⁸** ch.



Chaise "Monaco" à ressorts de tension

Pliante pour rangement facile! Bras en bois. Couleurs vives assorties.....No 1237292

Notre prix 9.99 **8⁸⁸** ch.

Quant. lim.: 500 pour la chaîne



ÉCONOMISEZ PLUS DE 20%

Poubelle de porte d'armoire

Poubelle de 15 L recouverte de P.V.C. Roule. de 20 sacs incl. No 0279137

Notre prix 7.49 **5⁹⁷** ch.

20 sacs de rechange (non illus.) No 1301519. Notre prix 1.89 **1¹⁷** ch.



1/3 DE RABAIS! Douche-téléphone à pince pivotante

Ajustable pour massage à jets ou à pulsations. Long tuyau flexible de 59" plaqué chrome.....No 0694657

Notre prix 22.45 **14⁹⁷** ch.



ÉCONOMISEZ PLUS DE 35%
Mini-lampe de poche

Étanche & résistante. Ampoule de rechange incluse. No 1175971

Notre prix 7.95 **4⁹⁷** ch.



1/2 PRIX! Serrure à cylindre simple

Serrure fini laiton. Quincaillerie incl.No 4071794

Notre prix 11.35 **5⁶⁷** ch.

1/2 PRIX! Serrure à palastre

Cle pour l'ext. & bouton pour l'int.No 4071816

Notre prix 11.35 **5⁶⁷** ch.



CENTRE COMMERCIAL PLACE LAURIER
SAINT-FOY, QUÉBEC - TÉL.: 653-9307

CENTRE COMMERCIAL FLEUR DE LYS
550, BOUL. HAMEL, VILLE VANIER - TÉL.: 522-7171

Ces soldes sont en vigueur du mer. 24 avril au sam. 27 avril.
"Notre prix" indique notre prix de tous les jours.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Lun. au mer.: 9 h à 17 h 30; jeu. et ven.: 9 h à 21 h; sam.: 9 h à 17 h.

PASCAL



Martin force le PLC à se mouiller constitutionnellement

OTTAWA — Le député libéral Paul Martin tient mordicus à ce que son parti s'impose comme chef de file en matière constitutionnelle. Aussi réclame-t-il que le Parti libéral du Canada définisse sa proposition, y compris le partage des pouvoirs, d'ici juillet.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

L'association libérale fédérale de la circonscription de LaSalle-Emard, représentée par M. Martin, a effectivement adopté lundi une résolution constitutionnelle qui sera soumise au congrès de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada à la fin mai à Sherbrooke.

Celle-ci remet entre les mains de la commission politique et du caucus national sur les affaires constitutionnelles l'obligation de présenter publiquement un projet de réforme constitutionnelle « au plus tard au début du mois de juillet ».

L'équipe de Paul Martin leur fournit toutefois un mandat. Elle établit dans sa résolution les grands paramètres à l'intérieur desquels une réforme constitutionnelle sera acceptable aux libéraux québécois.

Axée sur la reconnaissance de la spécificité québécoise et la nécessité de modifier substantiellement la structure politique et économique de la fédération canadienne, cette proposition respecte les caractéristiques de base de l'accord du lac Meech, en précise la portée tout en y additionnant un certain nombre d'autres considérations.

Elle ne contient rien qui soit

directement incompatible avec la vision défendue en fin de semaine par le chef Jean Chrétien, qui a d'ailleurs été informé de son contenu avant son adoption.

Également soucieux de parvenir à un projet qui ultimement sera acceptable aux autres provinces, le document élaboré par Paul Martin n'exclut pas la possibilité d'ajouter des éléments. Il répond d'ailleurs déjà à certaines demandes en reconnaissant notamment la nécessité de réformer le Sénat, celle de protéger les minorités dont celle du Québec, d'inscrire dans la Constitution le principe de la péréquation et de reconnaître aux peuples autochtones le respect de leurs droits, incluant celui de l'autonomie gouvernementale.

Pour protéger la spécificité québécoise par ailleurs, la résolution Martin réclame la garantie

constitutionnelle de l'exercice des pouvoirs nécessaires en matière de protection et de promotion de la langue et de la culture française sur son territoire. Elle impose également en ces matières la double majorité dans un Sénat réformé, soit majorité de la Chambre et majorité de ses représentants québécois.

Le Québec doit aussi avoir un veto non limité; jouir du droit de retrait avec pleine compensation financière des programmes fédéraux à juridiction partagée; est assuré du maintien de la proportion d'un Québécois sur trois à la Cour suprême, et de sa participation dans le processus de leur nomination. La résolution innove également en prévoyant dans la prochaine formule d'amendement la possibilité pour le Québec de se retirer avec pleine compensation pour ne pas bloquer une modification désirée par le reste du pays.

En matière économique, l'homme d'affaires n'a pas oublié de réclamer la disparition par voie constitutionnelle des barrières interprovinciales et réclame l'ajout d'une représentation régionale à la Banque du Canada, qui sans affecter son indépendance, pourrait exprimer publiquement sa dissidence et ainsi faire pression pour les intérêts régionaux.

Il reste cependant du pain sur la planche pour les libéraux.

Paul Martin de son côté avait promis de ne pas se taire à l'issue de sa bataille perdue à la direction du parti. Dans la foulée de son intention manifestée publiquement de « brasser la cage » de son parti et de le débarrasser de « sa sclérose », il faut comprendre que le député agit pour placer les siens à l'avant-scène du débat plutôt que d'être à la remorque du gouvernement conservateur.



Paul MARTIN



LE PLUS GRAND SOLDE QUI SOIT!

VOYEZ NOS AUBAINES!
VOUS N'EN REVIENDREZ PAS!

En vigueur jusqu'au 4 mai

LES JOURS LA BAIE SONT COMMENCÉS!

30% DE RABAIS
COORDONNÉS PRINTEMPS-ÉTÉ POUR FEMME
Voyez nos coordonnés carrière: jupes, blouses, pantalons, vestes, chandails et deux-pièces signés Tan Jay, Collection International, Mister Leonard, Koret et autres. Le choix varie selon le magasin. Tailles 8 à 18; petite, tailles 6 à 16; forte, tailles 38 à 44.
Ord. 28 \$ à 98 \$.
Solde **19,60 à 68,60 ch.**
Coordonnés pour le bureau, rayons 115, 116 et 140.

30% DE RABAIS
SPORTSWEAR, TAILLES PETITES
Assortiment de tee-shirts, de shorts, de coordonnés en jersey et de tenues tissées tout-aller, dont des pantalons. Couleurs au choix. Tailles P. M. G. et 4 à 16.
Ord. 12,99 à 38 \$.
Solde **9,09 à 26,60 ch.**
Sportswear, tailles petites, rayon 115.

30% DE RABAIS
PANTALONS ET JUPES TOUT-ALLER BAYCLUB POUR FEMME
Optez pour une jupe ou un pantalon, en cotonnade ou en gabardine. Couleurs variées. Tailles 8 à 18.
Ord. 19,99 à 48 \$.
Solde **13,99 à 33,60 ch.**
Interchangeables carrière, rayons 136 et 806.

30% DE RABAIS
BLOUSES BAYCLUB, ELITE ET HUNT CLUB POUR FEMMES!
Tout notre assortiment de blouses BayClub, Elite et Hunt Club est soldé! Vous y trouverez une foule de modèles, d'imprimés et de teintes unies. Tailles 8 à 18; petite, tailles 6 à 16.
Ord. 29,99 à 48 \$.
Solde **20,99 à 33,60 ch.**
Blouses carrière, rayons 115 et 133.

30% DE RABAIS
CHOIX DE DESSOUS PLAYTEX (ET PRIME!) ET DE SOUTIENS-GORGE WONDERBRA ET WARNER'S
Choisissez parmi les modèles «18 Heures», «Cross Your Heart», «Super Look» et «Wow» de Playtex.
Ord. 8 \$ à 29,50.
Solde **5,60 à 20,65 ch.**
PRIME: pour un temps limité, procurez-vous 2 soutiens-gorge Playtex et recevez une culotte Playtex. (Offre postale du manufacturier.)
Aussi, plusieurs modèles de soutiens-gorge WonderBra et Warner's sont réduits de 30%! **Ord. 16,50 à 27,50.**
Solde **11,55 à 19,25 ch.**

30% DE RABAIS
TENUES EN JEAN POUR FEMME
Préparez-vous un été confortable en pantalons et en shorts de jean, signés Hollywood, Santana ou Ikeda.
Ord. 35 \$ à 65 \$.
Solde **24,50 à 45,50 ch.**
Jeans pour femme, rayon 466.

30% DE RABAIS
COLLECTION ESPRIT POUR FEMME
Modèles choisis parmi les tenues Esprit pour la saison estivale.
Ord. 30 \$ à 58 \$.
Solde **19,99 à 39,99 ch.**
Collections jeunesse, rayon 475.

25% DE RABAIS*
SUPERCHOIX DE SACS À MAIN
Choisissez le modèle qui se marie le mieux à votre printemps! En cuir, en paille, en tissu ou en vinyle. Sacs Lancel, Bree, Liz Claiborne, Perry Ellis et ceux à prix vedette la Baie exceptés.
* Sur le prix ordinaire.
Sacs à main, rayon 210.

25% DE RABAIS
SUPERCHOIX DE CHAUSSURES POUR FEMME
Modèles printemps / été de Galico, Naturalizer, Hunt Club, etc. Rockport, Easy Spirit et les sandales exceptés. Le choix varie selon le magasin.
Ord. 19,99 à 100 \$.
Solde **14,99 à 75 \$ la paire.**
Chaussures pour femme, rayons 262, 267 et 271.

33% DE RABAIS
TOUS LES COMPLETS PRINTEMPS/ÉTÉ POUR HOMME!
Modèles à rayures, à carreaux ou à motifs discrets. Veston droit ou croisé, pantalon à plis. Teintes dernier cri. Tailles 38 à 46. Le choix varie selon le magasin.
Ord. 325 \$ à 450 \$.
Solde **217,75 à 301,50 ch.**
Complets, rayon 301.

30% DE RABAIS
PANTALONS CHIC OU TOUT-ALLER POUR HOMME
Tout-aller: en serge de coton; chic: en laine ou en mélanges de fibres. Grenadier, BayClub, Charter Club, Pierre Cardin, London Fog, Merit et Jones New York. Teintes mode. Le choix varie selon le magasin. Tailles 30 à 42.
Ord. 24,99 à 90 \$.
Solde **17,49 à 63 \$ ch.**
Pantalons, rayons 314 et 848.

33% À 35% DE RABAIS
CHEMISETTES DE VILLE POUR HOMME
Chemisettes BayClub, avec col thermocollé. Teintes unies de blanc, bleu etivoire ou rayures sur fond blanc. Encolures 14 1/2 à 17 1/2.
Ord. 24 \$ à 26 \$.
Solde **15,99 ch.**
Chemises de ville, rayon 330.

30% DE RABAIS
TOUTES LES CRAVATES!
Vous trouverez des signatures telles que Yves Saint Laurent, Gant, Bill Blass et Oscar de la Renta.
Ord. 9,99 à 65 \$.
Solde **6,99 à 45,50 ch.**
Cravates, rayon 334.

33% DE RABAIS
CHEMISETTES GRENADIER TISSÉES OU EN TRICOT POUR HOMME
Confortables polos en tricot à col mode offerts en tons unis, avec imprimés ou avec rayures. Également, chemisettes tissées à patte boutonnée. Tailles P. M. G. T. G.
Ord. 14,99.
Solde **9,99 ch.**
Tenues sport pour homme, rayon 858.

30% DE RABAIS
VARIÉTÉ DE COORDONNÉS POUR ENFANT
Plusieurs modèles de coordonnés pour enfant ainsi que des hauts, des shorts, des pantalons, etc. Choix de teintes.
Garçon, tailles 4 à 6X et 8 à 16. Fille, tailles 4 à 14.
Ord. 9,99 à 39,99.
Soldé **6,99 à 27,99 ch.**
Vêtements pour enfant, rayon 400.

30% DE RABAIS
PANTALONS ET JUPES EN JEAN POUR ENFANT
Tenues mode tout coton pour garçon et fille, signées Levi's, Fame et Northline. Tailles 2 à 18.
Ord. 9,99 à 49,99.
Solde **6,99 à 34,99 ch.**
Vêtements pour enfant, rayon 400.



C'EST SI BON!

- Du 24 avril au 4 mai, les restaurants libre-service de la Baie vous invitent à venir déguster un repas "Superbe valeur" à seulement 4,79. Comprend une portion de quiche lorraine, un dessert à choisir dans notre sélection spéciale, et un thé, un café ou une boisson gazeuse. Seulement **4,79 ch.**
- Les samedis 27 avril et 4 mai, ne manquez pas notre déjeuner à 2,29. Deux oeufs, du bacon ou des saucisses, un croissant, un thé ou un café... quel délice! Seulement **2,29 ch.** (Servi jusqu'à 10h30).
- Le samedi 27 avril, vous recevrez gratuitement un morceau de gâteau doublement citronné à l'achat d'une assiette de rôti de boeuf à seulement 5,25 ch.

Hausse du nombre des fractures de la hanche

L'incidence des fractures de la hanche a doublé au cours des 15 dernières années au Québec et, à cause de cette augmentation importante, 20 % des lits d'orthopédie dans les hôpitaux sont occupés par des personnes opérées pour cette fracture.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

Les fractures de la hanche sont en fait si fréquentes — plus de 4000 par année au Québec — plus particulièrement chez les personnes âgées, que l'Association d'orthopédie du Québec a senti le besoin d'informer la population non seulement sur les moyens de traiter la fracture de la hanche, mais surtout sur les méthodes de prévention.

Le Dr Bernard Séguin, président de l'Association d'orthopédie du Québec, a procédé hier, à Montréal, au lancement d'un dépliant portant sur la fracture de hanche, et qui connaîtra une large diffusion dans le réseau hospitalier et dans les cabinets des orthopédistes.

L'augmentation du nombre de fractures de hanche, a dit le Dr Séguin, est largement attribuable au vieillissement de la population, à l'ostéoporose, à un mode de vie plus sédentaire et à un environnement inapproprié. Il précise par ailleurs que deux fois plus de femmes que d'hommes en sont atteints.

Parlant de la prévention, le Dr Séguin a souligné que de nombreuses fractures pourraient être évitées en prenant des mesures relativement simples. Par exemple, dit-il, l'activité physique et notamment la marche peut faire beaucoup pour réduire les risques de fracture. En effet, précise l'orthopédiste, l'activité physique stimule la formation osseuse, augmente la solidité des os et assure un tonus musculaire susceptible de prévenir les chutes néfastes.

Une saine alimentation est un autre bon moyen de prévention puisqu'elle permet de combler les besoins en calcium, nécessaire au maintien de la densité osseuse. La prévention à domicile est également importante puisque 80 % des fractures de la hanche surviennent à domicile. On peut éviter de nombreux accidents en fixant les tapis, en dégageant les escaliers d'objets encombrants, en ajoutant une rampe de soutien à la baignoire, en assurant un éclairage de nuit adéquat, etc.

La fracture de hanche, conclut le Dr Séguin, peut avoir des conséquences graves puis le taux de mortalité associé à cette fracture est de l'ordre de 20 % et que près de 30 % des patients présentent des complications significatives après l'opération. Elle génère par ailleurs des coûts sociaux considérables, puisque le coût moyen du traitement d'une fracture de hanche est de l'ordre de 30 000 \$, soit plus de 120 millions de dollars au Québec seulement. De plus, un grand nombre de patients âgés doivent être orientés vers des centres d'accueil après une telle fracture en raison d'une perte importante d'autonomie.

Dès l'an prochain au Québec

Photo obligatoire sur le permis

MONTREAL (PC) — Tous les intervenants en matière de sécurité routière sont favorables à ce que chaque permis de conduire porte la photographie de son détenteur et si le gouvernement accepte cette recommandation, les nouveaux permis seront en circulation dès 1992.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le président de la Société de l'assurance automobile du Québec, Jean-P. Vézina. Il a ajouté qu'il n'est pas nécessaire que l'Assemblée nationale adopte une nouvelle loi pour mettre en vigueur ce nouveau projet.

« Nous avons entrepris une nouvelle réforme à la suite de l'adoption de la loi 108, en décembre, qui vise à modifier le permis de conduire et nous avons fait parvenir dernièrement une communication au ministre des Transports, M. Sam Elkas, pour lui demander si le gouvernement était intéressé à ce que les permis de conduire soient munis de photos. Il a entrepris une consultation parmi les députés. C'est à lui de décider », a précisé M. Vézina.

Le haut fonctionnaire a mentionné qu'il n'en coûterait pas plus cher pour obtenir ce nouveau permis sous pellicule de plastique. Ce n'est pas le détenteur qui fournira

sa photo, elle sera plutôt prise dans les bureaux de la société.

M. Vézina croit qu'un tel permis sera valide pour une période de six ans et qu'il se vendra environ 5 \$. Pour les personnes plus âgées, la photo apposée sur le permis sera valide pour six ans environ, tandis que les plus jeunes devront probablement se faire tirer le portrait plus souvent.

Au Canada, seules les provinces de Terre-Neuve, de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Québec n'ont pas encore adopté le permis de conduire avec photo. Aux États-Unis, les photos apparaissent sur les permis de conduire dans 51 États.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire Sears "Ni paiement ni frais de crédit" insérée dans Le Soleil du 22 avril 1991, veuillez noter que les modèles de barbotines offerts à 25% de rabais en magasin diffèrent des modèles illustrés en page 14; les imprimés ne sont pas les mêmes. Une note aux pages 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 devait indiquer que les prix de réclame des articles annoncés dans ces pages demeurent en vigueur jusqu'au 4 mai 1991, et non pas jusqu'au 27 avril tel qu'indiqué en page 1. Le replaçage des éléments de cuisine annoncés en page 23 n'est pas offert dans tous les marchés des magasins Sears et une note aurait dû être ajoutée à cet effet.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

Spéciaux en vigueur du
lundi 22 avril au
dimanche 28 avril 1991

Du lundi au vendredi
de 9h à 21h
samedi: de 9h à 17h
dimanche: de 10h à 18h

CHAMPIGNONS



87¢
Blancs, frais,
produit de
l'Ontario
chopine

LAITUE EN POMME

Produit de la Californie,
grosneur # 24



77¢
chacune

CÉLERI

Produit des États-Unis,
grosneur # 24



77¢
chacun

BROCOLI

Produit de la Californie,
grosneur # 14



97¢
chacun

CANTALOUPE

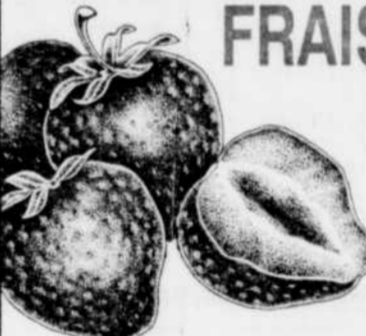
Produit des États-Unis



97¢
chacun

FRAISES FRAÎCHES

Qualité supérieure,
produit de la Californie



1 67
chopine

PATATES 10 LIVRES

Produit du Québec



1 27
sac de
10 livres

CHOU-FLEUR

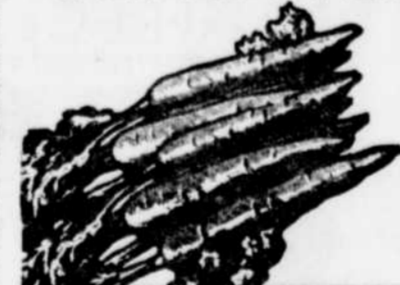
Produit de la Californie,
grosneur # 12



1 57
chacun

CAROTTES 5 LIVRES

Produit des États-Unis



1 97
cello
5 livres

TOMATES ROUGES

Produit des États-Unis, grosneur
6x6, pré-emballées



1 17
livre

RAISINS ROUGES

Produit des États-Unis,
variété "Empereur"



1 37
la livre

PAMPLEMOUSSES BLANCS

Produit de la
Floride,
grosneur # 48



3 pour 1 17



SIROP D'ÉRABLE

100% pur, nouvelle récolte

3 97
540 ml

ÉPINARDS

Produit des États-Unis



97¢
cello

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Estabon 842-3084 ORSAINVILLE 1247, boul. du Jardin 627-0344 SAINTE-FOY 3440, de la Paroisse 657-7717 NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Oratoire 842-0909 LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526 BEAUPORT 344, Ste-Anne 661-7997 CHARLESBOURG 4145, 1re Avenue 622-2291

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Protection de la vie privée eu égard
aux renseignements personnels détenus
dans le secteur privé

La Commission des institutions a reçu le mandat de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques à compter du 8 octobre 1991 sur la protection de la vie privée eu égard aux renseignements personnels détenus dans le secteur privé et à cette fin:

- de se pencher sur la situation entourant la constitution des fichiers personnels et des banques de données ainsi que de leur mise à jour, leur utilisation et leur transformation;
- d'examiner les diverses solutions qui peuvent être envisagées de façon complémentaire aux mesures prévues dans le projet de loi 125 — Code civil du Québec;
- de recevoir tout commentaire sur les recommandations du rapport intitulé "Vie privée: zone à accès restreint" préparé par le comité interministériel sur la protection de la vie privée eu égard aux banques privées de données personnelles.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ces sujets peut soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 23 août 1991 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8 1/2 pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors parmi les personnes et les organismes qui lui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Les documents mentionnés dans le mandat sont disponibles au Secrétariat des commissions.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

Me Lucie Giguère
Secrétaire de la Commission
des institutions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Tél.: (418) 643-2722
Télex: 051-2216
Bélinographe: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

**LES HALLES FLEUR DE LYS,
C'EST TOUT ÇA!**

3 boucheries... 2 maraîchers... 2 charcuteries... 2 épicerie...
boulangerie... pâtisserie... poissonnerie... pâtes fraîches...
aliments en vrac... saucissier... produits de l'étable...
aliments naturels... fleuriste... café... pharmacie...
biscuiterie... nettoyeurs... tabagie... coiffure et esthétique...
de nombreux restaurants.

**LES HALLES FLEUR DE LYS,
C'EST**

**OUVERT
LE
DIMANCHE**

LES HALLES FLEUR DE LYS

**Prix en
vigueur du
24 au 28 avril
1991**

LE FESTIVAL DE L'ALIMENTATION

245, rue Soumande, Ville de Vanier

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.

L'ÉPICERIE

JUS DE LÉGUMES OU TOMATES ET PALOURDES
Garden Cocktail, 1,36 L



1.29

BISCUITS TI-COQ OU GOGU
Boîtes de 300 et 700 g



2.49

marché
UNE GRANDE ÉPICERIE

PAINS
HOT-DOG O
HAMBURGE
Gailuron, paquet de



.79



CÉRÉALES
MUSLIX
KELLOGG
Saveurs assorties, 350
et 400 g

1.99



YOGOURT
DELISLE
125 g, 500 g

1.29



ESSUIE-TOUT
ROYALE
Blanc, 2 rouleaux

.59

BOUCHERIE ET CHARCUTERIE

la Bonne Coupe
LES HALLES FLEUR DE LYS
681-4351

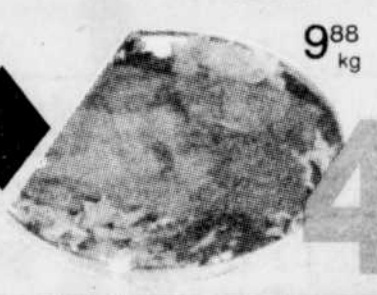


ESCALOPES
DE VEAU DE
GRAIN

1.188
26¹⁹ kg

BIFTECK

Intérieur de ronde
Boeuf approuvé
Canada A



9.88
kg

Charcuterie du Connaisseur

681-4351

PIZZA MAISON
9", pâte blanche ou au blé
Dégustation sur place



Fromage de
BAUCE

2.99
ch.

LES FRUITS ET LÉGUMES



CAROTTES

1.48
5 lb

LE MARAÎCHER
DES HALLES
681-4721

LARBOFRUIT

TOMATES ROSES



1.48
lb

POISSONS - FRUITS DE MER

SAUMON DU PACIFIQUE
FRAIS

4 à 6 lb

Entier **4.99**
lb

Darne **5.99**
lb

Filet **6.99**
lb

poissonnerie
QUAI-BEC INC
527-4634 / 653-6097

CREVETTES DE SEPT-ÎLES

Fraîches,
en
carapace

3.99
lb

LES À-CÔTÉS

L'ÉRABLIÈRE BEAUDRY

683-5966



TIRE ET BEURRE D'ÉRABLE

500 g

Prix cour.:
6,80\$

Spécial

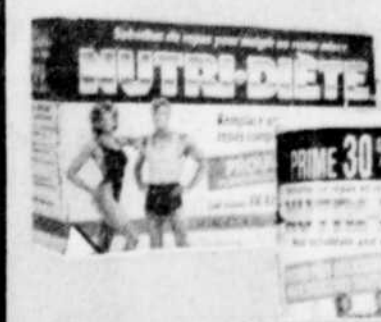
5.35

**SAUCISSIER
BRETON**

PAUL BRETON

votre maître saucissier aux Halles Fleur de Lys vous invite à venir **DÉGUSTER SUR PLACE GRATUITEMENT**, tous les jours, plus de 30 sortes de saucisses fraîches ou fumées dont les recettes internationales proviennent de plus de 10 pays.

SANTÉ - BEAUTÉ



NUTRI-DIÈTE

Lait fouetté, 375 g + 30% avec
mélangeur

ou
NUTRI-DIÈTE

Lait fouetté ou pouding, 14 sachets

4.99

MAX.: 3/CLIENT

UNIPRIX
Valide seulement au UNIPRIX des Halles Fleur de Lys 683-2858

PAMPERS ULTRA

Couches formats ci-décrits seulement

GARÇONS: 54 (6-14 lb)
32 (+ de 22 lb)

FILLES: 32 (+ de 22 lb)
28 (+ de 27 lb)



8.99

Manning vend un Canada viable... avec ou sans le Québec

NEW YORK (PC) — Le leader du Reform Party, M.

Preston Manning, a déclaré à des hommes d'affaires

américains, hier, que « les Canadiens désirent faire du Canada nouveau un pays viable et indépendant, avec ou sans le Québec ».

États-Unis « un voisin du nord revigoré et plus sûr », mais il ne faut pas croire que le Canada éclaterait si le Québec s'en allait.

Le « vieux Canada » actuel, selon lui, ne peut être qu'un faible voisin, « avec toute l'incertitude et l'instabilité que cela entraîne ».

Un Canada nouveau avec le Québec, a-t-il signalé aux membres de l'Americas Society, donnerait aux

principe que les cultures anglaise et française doivent constituer des partenaires égaux.

Le « vieux Canada », a-t-il souhaité, doit faire place à « une fédération démocratique et équilibrée de provinces », avec un gouvernement central fort, en harmonie avec la base.

« Nous saluons l'effervescence constitutionnelle au Québec, a

lancé M. Manning. C'est le Québec qui va faire voler en éclats la constitution canadienne » et permettra ainsi des changements importants.

Pour le leader du Reform Party, ni le premier ministre Mulroney ni le chef libéral Jean Chrétien n'ont le mandat de négocier une réforme constitutionnelle avant les élections générales.

Le PE songe à présenter un candidat dans Montmorency

Le Parti égalité songe à présenter un candidat lors de l'élection partielle de Montmorency afin de donner « un choix clairement fédéraliste » aux électeurs de cette circonscription.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Le chef du PE, Robert Libman, rencontrait hier soir un groupe de personnes de la région de Québec afin de voir si la chose « est faisable ». Le parti ne dispose en effet d'aucune organisation dans cette circonscription ni dans aucune autre de la région de Québec.

A l'issue de cette rencontre, M. Libman a indiqué que son parti attendrait de voir qui sera le candi-

dat libéral avant de poser un geste. « Si c'est un libéral connu », dit-il, la partie serait plus difficile pour le PE qui ne serait alors pas dans la course.

Le chef du PE reconnaît que l'électorat de Montmorency n'est pas naturellement porté vers son parti. La population totale, largement francophone, dépasse les 60.000 personnes. De ce nombre, à peine 440 sont de langue maternelle anglaise et moins de 200 indiquent une autre langue que le français ou l'anglais.

Salon exposition du tourisme et de la restauration

50 kiosques pour le plaisir des sens, le plaisir des mets et des vins, le plaisir des activités récréotouristiques et le plaisir de déguster nos spécialités.

Le dimanche 28 avril 1991, vous pourrez consommer sur place des produits de votre choix.

FORAITS

Samedi 27 avril:
souper, coucher et petit déjeuner
occ. simple: 84 \$
occ. double: 118 \$/2 personnes

Dimanche 28 avril:
buffet, coucher et petit déjeuner
occ. simple: 77 \$
occ. double: 104 \$/2 personnes
Buffet spécial où les pâtes fraîches seront à l'honneur

CONCOURS

Nommez le Salon

Visitez notre Salon, suggérez-nous un nom permanent et courez la chance de gagner un assortiment de vins et un forfait week-end au Manoir Richelieu.

Découvrez le
Manoir Richelieu

DIAL
TEXTILE LTÉE

COMPAREZ!

L'ÉQUIVALENT DU MONTANT DE TAXES QUE VOUS PAYEZ À L'ACHAT DE VÊTEMENTS PRÊT-À-PORTER VOUS PERMET DE DÉFRAYER LE PRIX D'ACHAT DE TISSUS EUROPÉENS HAUT DE GAMME...

EXEMPLES:

PRÊT-À-PORTER

Ensemble 2 pièces

Prix de détail: **1 500 \$**

+ TAXES (TPS + TVG: 15,56%) **233 40 \$**

TOTAL:

1 733 \$

TISSU "COUTURIER" EUROPÉEN

Ensemble 2 pièces

3 mètres x 60 \$: **180 \$**

+ TAXES (TPS + TVG: 15,56%) **28 \$**

TOTAL:

208 \$

50% sur les patrons Vogue - Butterick - McCall's - Simplicity
Avec un achat de 20 \$ et plus de tissu mode (limite de 2 par client) VALIDE DU 24 AU 30 AVRIL.

DIAL TEXTILE 568, BOUL. HAMEL, QUÉBEC 529-1726
Noms de couturier(ère)s designers disponibles

Passeport de la mode internationale
Tissus en provenance des 5 continents

La boutique d'importation **JARJOUR**

1177, route de l'Église, Sainte-Foy 658-4422

Bois & Matériaux

QUÉBEC CENTRE-VILLE SEULEMENT

CHEMINÉES de 10% de rabais

LE SPÉCIALISTE DE LA Tôle

Revêtement d'acier
Estimation par un expert
Rabais de 10% sur mesurages à l'achat de revêtement d'acier

MODÈLE	PRIX DE DÉTAIL SUGGÈRE	PRIX PROMO	SUPER PRIX PROMO
PATRIOTE E-5100	825\$	729\$	595\$
GRAND DUC 5350	1 100\$	959\$	799\$
COMPAK E-5130	357\$	309\$	257\$
PYROPAK E-5120	449\$	419\$	329\$
FX 3000 - E-5260	825\$	729\$	549\$
THERMOTEK E-5840	1 199\$	959\$	869\$
POWER WHISTLER	489\$	415\$	369\$
RICHELIEU # 135	439\$	349\$	279\$

BARDEAU D'ASPHALTE Garantie de 20 ans Paquet de 32 pi ca Noir et couleurs 10 19	GOUTTIÈRE EN VINYLE BLANCHE longueur de 3 mètres chacune 3 99	TREILLIS DE BOIS TRAITÉ VERT 2x8 pi 4x8 pi 3 49 6 49 Moulure de contour en sus	BROUETTE 4 pi cube Manchons en bois Roue gonflable 28 99
PORTE-FENÊTRE 5 pieds Cadre recouvert de vinyle blanc 449 \$	SOFFITE D'ALUMINIUM ventile, blanc, brun,ivoire, 17mm, 16 po x 12 pi 1 po 10 19	PORTE EN ACIER ISOLÉE 34 x 80 po, modèle S03, cadre 1 1/2 po, non recouvert 239 \$	PIEU 4 X 4 po pour l'installation facile de poteaux de clôture ou de patio. 9 99
MARGELLE DE FENÊTRE 36 x 24 po 19 49 49 x 24 po 30 49 Autres dimensions disponibles à bas prix	PANNEAU DE FIBRE DE VERRE ONDULE 26 x 96 po, 3 onces, clair, jaune, blanc, vert 8 49	FENÊTRE DE SOUS-SOL cadre recouvert de vinyle blanc 3 x 2 pi 75 99 4 x 2 pi 88 99	ÉCHELLE en aluminium 20 pieds 69 99
PAREMENT DE VINYLE horizontal, blanc, double 4 55 99 la toise	TUILE DE PATIO antidérapante 18 x 18 po 1 69 24 x 24 po 3 25 "Payez-emportez"	TABLE À PIQUE-NIQUE en épinette sèche, boulons galvanisés inclus 34 99	BARBECUE "Spacemaker" Modèle 4000 40 000 BTU Réservoir non inclus 149 99
Les vrais spécialistes de la galerie-patio 8 x 12 pi en épinette PRIX SPÉCIAL: 154 99	ÉPINETTE 4 x 8 pi Modèle épointé 19 99 la section	BOIS TRAITÉ 5 x 8 pi Modèle épointé 29 99 la section	MOUSSE DE TOURBE 4 pi cubes 4 99 ch. TERRE NOIRE OU TERRE À JARDIN 30 litres 1 39 ch. FUMIER DE MOUTON 30 litres 2 99 ch.
ÉPINETTE 1re QUALITÉ Idéale pour faire un patio ou une clôture	BOIS TRAITÉ CCA	CHOIX DE TONDEUSES À GAZON (NOMA) 165 \$ Évacuation latérale, 20 po, 3,5 CV, 4 temps	
CLÔTURE PRÉASSEMBLÉE Modèle "discrète" Chaque section comprend: 16 planches de 1 x 6 po 2 montants de 2 x 4 po 19 99 la section	ÉPINETTE 4 x 8 pi Modèle épointé 22 99 la section	BOIS TRAITÉ 5 x 8 pi Modèle épointé 29 99 la section	NOUVEAU CANAC-MARQUIS GRENIER GARANTIE PRODUIT DE QUALITÉ
Barrotin 2 po x 2 po x 42 po 65 \$ pièce	SERVICE DE LIVRAISON HEURES D'OUVERTURE Lundi au mercredi: 8 h 30 à 17 h 30 (BEAUPORT: 8 h 30 à 17 h) (QUÉBEC: 8 h à 17 h) Jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h. Samedi: 8 h 30 à 17 h	BEAUPORT 947, av. Royale 667-1724	CHARLESBOURG 1200, 80e Rue Est 628-0450 Et maintenant à: QUÉBEC CENTRE-VILLE division Quay Total 49, Marie-de-l'Incarnation 681-6221
PEINTURE D'INTÉRIEUR AU LATEX BLANCHE			
MAT À PLAFOND ou SCILLEUR	4 litres	20 litres	
SEMI-LUSTRE ou PERLE	11 99	53 99	
GRIS À PLANCHER INT. et EXT.	14 99	64 99	

Nombreux autres spéciaux en magasin

ÉDITORIAL

Des millions pour garer des autos

Au moment où le gouvernement racle les fonds de tiroirs et où le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, veut couper dans les subsides au transport en commun, les subventions au stationnement pour les employés de l'État, dans la région de Québec, grugent une somme de 15 millions \$ par année du budget de l'État.

À ce montant s'ajoute la dizaine de millions que des hôpitaux, universités, régies et autres organismes parapublics dépensent aussi, dans la région de Québec, pour le stationnement de leurs employés.

L'ensemble de ces subventions aux automobilistes totalise 25 millions \$ par an, soit la somme que la CTCUQ perdra avec la réforme Ryan. Pour récupérer ces fonds, il faudrait hausser les taxes municipales de 10 % ou doubler le prix du laissez-passer, révélait cette semaine M. Claude Larose, président de la commission de transport de la Communauté urbaine de Québec.

Pendant ce temps, 6400 employés du gouvernement paient en moyenne 33 \$ pour un espace de stationnement intérieur dont le coût réel est de 250 \$ par mois, disait-il.

C'est moins cher qu'un laissez-passer mensuel de la CTCUQ et beaucoup moins cher que ce que les employés du secteur privé paient (de 50 \$ à 80 \$) pour se garer au centre-ville.

Plus encore, indiquait M. Larose, la subvention au stationnement n'est pas imposable alors qu'un laissez-passer fourni par l'employeur est assimilé à un avantage imposable!

Le traitement royal réservé à l'employé de l'État motorisé ne s'arrête pas là. Sur les autoroutes, habituellement seul dans son habitacle, l'automobiliste dispose d'autant de voies de circulation que l'autobus qui transporte jusqu'à 50 personnes à son bord.

Tout cela explique qu'il n'y a que 35 % des gens qui prennent l'autobus pour se rendre au travail à Québec, alors que la proportion atteint 60 % à Ottawa. Dans la capitale canadienne, le coût du stationnement et les voies réservées aux autobus ont beaucoup contribué à la popularité du transport en commun.

Le président de la CTCUQ a raison lorsqu'il réclame un traitement plus équitable pour les utilisateurs du transport en commun. Son argumentation amène à douter de la nécessité de renflouer le transport en commun par de nouvelles taxes. Pourquoi pénaliser les propriétaires fonciers ou les usagers de l'autobus, pourquoi hausser les droits d'immatriculation ou taxer davantage l'essence?

Un souci de justice entre les utilisateurs des divers modes de transport devrait plutôt entraîner, le plus rapidement possible, l'abolition des subventions au stationnement. Cette politique inéquitable pèse trop lourdement sur les dépenses gouvernementales. Si tous les besoins en espaces de stationnement dans le centre-ville de Québec étaient comptabilisés, selon M. Larose, c'est 50 millions \$ que l'État devrait encore y consacrer.

Le président de la CTCUQ propose de hausser graduellement la tarification dans les parcs publics de stationnement. Le ministre Claude Ryan pourrait retarder sa réforme, le temps de jeter un coup d'oeil de ce côté.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Editeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice président exécutif:
DENIS CLICHE

Point de vue

Au citoyen à définir le Canada de l'an 2000

par Jean-Guy Comeau

(Lettre à l'honorable Brian Mulroney, premier ministre du Canada)

Qu'il me soit permis de saluer tous vos efforts, en vue de ramener le Québec dans le giron canadien. Malheureusement, des forces contrariantes ont fait fi de l'honneur blessé du Québec en 1982, ainsi que son rôle de cofondateur du pays en 1867.

L'échec de l'accord du lac Meech dévoile l'antipathie et la jalousie qu'ont les Canadiens anglophones envers le Québec. Cet avortement de la 11e heure tend à démontrer que le Canada est malade.

Bien que je partage votre déception amère, je me rends à l'évidence comme de quoi le Québec n'est pas l'unique problème qui hante les Canadiens.

Force est d'admettre que, même par l'oubli du problème du Québec, le Canada ne fait pas le consensus autour de l'actuelle Constitution et c'est tout à fait compréhensible.

Mes 30 dernières années d'observation de la vie politique canadienne me portent à conclure que les Canadiens n'ont pas fini de payer la note salée imposée par le Prince.

Pourtant ce disciple inconditionnel du machiavélisme ne fut jamais jugé par ses pairs. Au contraire, il est toujours adulé

dans le reste du Canada(...)

Pierre-Elliott Trudeau est le giron canadien. Malheureusement, cet homme charismatique a su habilement dépouiller les Canadiens de leur tolérance, de leur patience et de leur sens du partage(...)

Pendant 16 ans, il a prêché la nécessité des valeurs individualistes. Il ne faut pas se surprendre des réactions des Canadiens en ce sens. L'héritage de Trudeau (?) ira en s'accroissant, soyez-en assuré.

La trudeumanie a su bien cacher les vrais problèmes du Canada. Elle consistait à endormir le peuple, en le faisant rêver(...)

Le Prince devait aussi mettre le Québec à sa place, tout en imposant un bilinguisme irréaliste aux anglophones. Son machiavélisme s'est traduit par l'ultime geste antidémocratique, l'exclusion du Québec de la Constitution en 1982(...)

Je sais que certains pourraient dire qu'il est trop facile de rendre Trudeau comme unique responsable. À ceux-là, je demande de consulter l'histoire du Canada et de l'analyser en trois périodes définies: 1) 1867-1968 2) 1968-1984 3) 1984-1991.

La première en a été une de construction, pour renforcer le Canada. Elle s'est faite étape par étape, par de mûres réflexions, afin de laisser le temps aux citoyens de s'adapter aux changements. À cette époque, les politiciens respectaient leur signature.

La deuxième fut celle des changements radicaux et violents, sans égard pour ceux qui contestaient ces modifications. Déjà le gouvernement central écrasait le sens des valeurs. Au nom de la réussite personnelle (Trudeau), tous les moyens illicites devenaient légaux.

La troisième se qualifie de celle de la grande obscurité, dans laquelle tout le monde panique et sur laquelle l'ombre Trudeau plane. Le Canada est figé; que sera son avenir?

Le Canada de l'an 2000 reflète l'image du monde politique contemporain. Un gouvernement central contesté par le Québec et l'Ouest, protégé par l'Ontario et la mamelle des Maritimes. Pourtant il pourrait en être autrement, si les politiciens respectaient les volontés de la population.

Quoi faire? D'abord, voir et accepter certaines vérités issues de la population: 1) Le peuple n'a plus confiance en ses élus, pour solutionner les problèmes constitutionnels du Canada. 2) Le peuple veut exprimer ses désirs. 3) Le peuple entend bien faire respecter ses choix par les politiciens. 4) La politique machiavélique de Trudeau plane toujours au-dessus de la politique contemporaine et elle empêche cette dernière d'évoluer, et par le fait même, de résoudre la problématique constitutionnelle des années 1990.

Comment bâtir un Canada de l'an 2000 à nouvelle saveur? Les

réponses résident dans les quatre vérités ci-haut mentionnées(...)

La sagesse conseille la construction d'assises à l'épreuve de futures secousses constitutionnelles. Le temps, la patience et la bonne volonté, du gouvernement actuel ou du gouvernement à venir, seront les outils adéquats à parachever la construction de la nouvelle demeure canadienne de l'an 2000.

Il est bien évident que les Québécois voudront affirmer leur souveraineté. Il faudra les respecter. Il n'y a rien de tragique à ce que le Québec devienne indépendant. Au contraire, c'est le commencement du Canada de l'an 2000. C'est de cette manière que la superstructure canadienne se construira et renforcera le Canada d'aujourd'hui(...)

Monsieur Mulroney, vous détenez l'avenir de 26 millions de personnes, entre vos mains. Le peuple veut travailler, se délasser et dormir en paix. Pour ce faire, il faut redonner à la population des valeurs de base comme la tolérance, la patience, le sens du partage et le respect d'autrui. L'exemple doit venir de l'élite politique canadienne(...)

Qu'il me soit permis de vous souhaiter la lumière de la sagesse qui éclaire ceux qui veulent voir.

M. Comeau se définit comme un citoyen ordinaire à la recherche d'un emploi. Il habite à Saint-Étienne de Lauzon

Bloc-notes

Vietnam kurde

Les Américains s'interrogent sur le sens de leur victoire militaire sur l'Irak. Le syndrome du Vietnam, ce défaitisme dont le président Bush se vantait de les avoir libérés, revient à la surface, cette fois sur la question kurde.

Les États-Unis décrochent leurs forces armées du sud de l'Irak, conformément au mandat reçu des Nations unies, pour y retourner par la porte d'en arrière, par la frontière avec la Turquie. L'euphorie de la victoire militaire facile fait maintenant place à la réalité.

Les premiers bilans sérieux des armes de haute technologie démentent un peu plus chaque jour les affirmations de la propagande militaire américaine.

Le monde sait maintenant que 70 % des bombes alliées ont raté leur objectif. On se retrouve loin de l'opération chirurgicale annoncée. Celles qui sont tombées dans le désert n'ont touché personne. Les autres ont tué aveuglément des milliers de personnes. Même les fameux Patriot ont causé au total plus de tort que de bien dans leur chasse aux Scud. Les Israéliens recevaient sur la tête les débris de deux missiles plutôt que de un seul.

L'image de la guerre propre, opposée à la sale guerre du Vietnam, s'estompe. Tout comme disparaît la notion de victoire totale, sans retour. Quel pays de la coalition alliée peut aujourd'hui prétendre que le choix des armes a réglé le cas de Saddam Hussein? Comment les pays occidentaux peuvent-ils tolérer que le Koweït musèle maintenant ses partis d'opposition et ne montre aucun signe tangible d'une volonté de démocratisation?

Le monde paie pour son hypocrisie, au fond. Il a choisi la guerre contre l'Irak, même pour une juste cause, sans avoir prévu un scénario de paix. La tragédie des millions de Kurdes errant sur les routes, pressés de quitter l'Irak pour éviter la fureur de Saddam Hussein, transforme une victoire militaire en défaite pour l'humanité.

Absurdité suprême, il faut maintenant violer le droit international à la base même de l'action de l'ONU contre l'Irak pour protéger une partie de la population contre son gouvernement. Humainement incontestable, l'intervention des militaires occidentaux dans le nord de l'Irak s'inscrit dans la pure logique de guerre, un choix qui au départ n'aurait jamais dû être. Tous savent commencer une guerre. Peu savent comment y mettre fin. Comme au Vietnam.

RAYMOND GIROUX

Votre Opinion

Arrêter l'inflation

Je suis parfaitement d'accord avec le gel des salaires dans la fonction publique parce que la principale conséquence sera d'arrêter l'inflation.

La meilleure façon d'arrêter l'inflation ce n'est pas d'augmenter les salaires mais c'est de diminuer la consommation.

M. Johnson devrait geler les salaires pour au moins trois ans. Il faut surtout penser à ceux qui subissent le plus l'inflation.

Nelson St-Laurent
Québec

Des corrections

(Lettre à M. Alain Bouchard)

J'ai lu avec surprise votre article paru dans LE SOLEIL du samedi 6 avril 1991, qui ne traduit pas, ni par son titre ni par son contenu, les idées que j'ai eu à exprimer ni à notre entrevue ni dans le cadre formel du colloque à propos de la « participation des communautés culturelles au devenir du Québec », thème du colloque organisé par la Maison internationale du Québec. Pour

l'essentiel, ces idées se résument ainsi:

« Les membres des communautés culturelles en général et des minorités visibles en particulier veulent être considérés comme membres à part entière de la société québécoise et, comme tels, être présents, participer et contribuer, dans tous les domaines, au développement de ce coin de terre qu'ils ont décidé de faire leur ».

Je tiens à votre disposition le texte intégral de la conférence que j'ai eu à prononcer dans le cadre du colloque même si je suis certain qu'il ne risque pas de faire la manchette tant par son esprit que par sa lettre.

Par ailleurs, je dois vous mentionner que je n'ai pas été le « président de ce colloque » mais conférencier et membre du comité organisateur et que je ne suis pas « professeur de sciences politiques attaché à l'université Laval », mais professeur en économie, planification et gestion de l'éducation au département d'administration et politique scolaires de la Faculté des sciences

de l'éducation de l'université Laval.

Je vous serais gré de porter ces précisions et ces rectifications à l'attention des lecteurs de votre journal.

Jean J. Moisset Ph. D.
Québec

Réponse

Étonnant que vous ne reconnaissiez pas des propos également enregistrés par mon collègue de CBC.

ALAIN BOUCHARD

Entourloupetterie ?

(En réponse aux commentaires de Jean Gazes et Nicole Brown)

Les gens qui disent que les problèmes de la rue Saint-Jean viennent de la voiture, ne connaissent rien de la vie dans le quartier Latin. La rue Saint-Jean est une artère vitale, et qui dit artère dit circulation. Sans circulation la rue Saint-Jean serait vraiment morte, il n'y a qu'à voir le mail Saint-Roch pour le réaliser.

Moi, je demeure rue Saint-Jean et je sais qu'il y a quelques

voitures qui font du bruit l'été. Mais qu'est-ce qui serait plus intelligent à faire: donner des contraventions à quelques niais ou fermer la rue et punir tous les autres? (automobilistes, résidents et commerçants)

Quant aux urbanistes, ils peuvent aller s'habiller. Une grande partie de nos problèmes ici vient de leur manque de vision. Une rue en béton armée (à chaque fois qu'il y a un petit trou, ça prend quatre jours de travail au marteau-piqueur pour le réparer), des luminaires dignes d'une ruelle (et qui sont en réparation la plupart du temps), des dalles de trottoirs espacées de façon à briser nos talons, des coins de rues sans lumière, aucune toilette publique, et j'en passe...

Enfin j'espère que le nouveau maire ne se laissera pas entourloupeter par des urbanistes en chômage ou quelques idéalistes exaltés totalement déconnectés d'avec la réalité du Vieux-Québec.

Michèle Girard
Québec

LES IDÉES DU JOUR

Une enquête sur la fiscalité québécoise s'impose

par Richard LANGLOIS

M. Richard Langlois est économiste à la Centrale de l'enseignement du Québec.

Où va l'économie du Québec? Tel était le titre d'un récent éditorial dans un quotidien montréalais qui traduit assez bien l'incertitude qui hante le paysage économique et social québécois.

Un jour, nos « gourous » de la prévision nous promettent une reprise économique pour ce printemps, le lendemain on parle plutôt du début de l'été pour ensuite reporter le tout à l'automne. En attendant, le Québec est bel et bien dans la mélasse et la récession a, à bien des égards, l'ampleur de celle du début des années 1980.

Car malgré tous les discours rassurants, le tissu économique du Québec se démaille. A cet égard, les données récentes sur le chômage et les faillites sont tout simplement accablantes.

Résultats : la pauvreté gagne du terrain un peu partout au Québec, Montréal se clochardise de façon accélérée et la faim tenaille de plus en plus d'écoliers issus de familles pauvres. Bref, la société québécoise s'enfoncé dans un profond chaos économique et social devant lequel nos gouvernements demeurent d'une insensibilité inadmissible.

Et pendant qu'à Ottawa, on explore la baisse des taux d'intérêt et d'inflation - dont on a pourtant allégrement alimenté la hausse avec la politique monétaire et la TPS - pour assurer la relance, à Québec, on lance un programme « Mon taux mon toit » qui, tout en s'avérant une initiative intéressante, ne pourra aucunement suffire à relancer l'économie dans un horizon rapproché. C'est une goutte d'eau dans l'océan.

Des concessions fiscales qui créent les impasses financières

En fait, plus que jamais, la politique économique du gouvernement du Québec se résume à laisser le leadership au secteur privé en accordant de multiples encouragements et incitatifs fiscaux aux particuliers plus fortunés et aux entreprises.

Conséquemment, on observe depuis plusieurs années au Québec une érosion progressive de l'assiette fiscale, ce qui signifie que l'État québécois se prive de sommes astronomiques, créant ainsi d'importants manques à gagner.

Sous prétexte d'harmoniser sa fiscalité avec celle du fédéral et de la rendre davantage compétitive, le gouvernement Bourassa a creusé les trous qu'il veut maintenant remplir par le biais de ponctions sur les salaires des travailleuses et travailleurs du secteur public et de sa taxe à la consommation, taxe inéquitable calquée sur la TPS fédérale.

Des exemples? Après avoir critiqué l'introduction de l'exemption à vie de gains de capital par le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec s'est empressé d'en adopter une similaire qui, dès son année d'introduction (1985), a coûté 34 millions \$ au Trésor québécois!

Cette seule mesure a donc privé l'État québécois de plusieurs centaines de millions \$ depuis 1985. On tente aussi vainement de rattraper le retard criant du Québec en matière de recherche-développement et de forma-

tion par des cadeaux fiscaux aux entreprises.

Par ailleurs, une estimation sommaire de l'impact financier de l'ensemble des mesures fiscales adoptées dans les cinq budgets de ce gouvernement révèle qu'il s'est privé de plus de 4 milliards \$ en cinq ans! A ce rythme, on peut bien déboucher sur des impasses financières...

Le maintien et la prolifération des concessions fiscales à la fois coûteuses et inéquitables exercent donc des tensions importantes sur les recettes du gouver-

nement et par-delà, sur sa capacité de financement. C'est singulièrement inacceptable dans un contexte où des services et des programmes de première ligne souffrent faute de financement.

Le BS corporatif et la fiscalité des entreprises

Une des conséquences dramatiques de l'actuelle récession est certes l'effilochage du tissu industriel québécois. En pareil contexte, la multiplication des concessions fiscales aux entreprises est d'autant moins défendable dans la mesure où ces allègements profitent davantage aux plus grandes d'entre elles.

des institutions démocratiques ainsi qu'à toute forme de comptabilisation et d'évaluation.

D'autres cadeaux aux entreprises sont parfois plus occultes, comme par exemple l'aide consentie par la Caisse de dépôt et la Société de développement industriel (SDI) à Steinberg il y a quelques mois. Cette aide s'est élevée à 65 millions \$ (La Presse, 14-11-90) et a permis une restructuration de l'entreprise à même les fonds publics en plus de se traduire par des baisses de salaire et à l'insécurité d'emploi pour les travailleuses et travailleurs concernés!

L'instauration récente de la TPS, ainsi que celle de sa soeur jumelle, la TVQ, a aussi abaissé sensiblement le fardeau fiscal des entreprises, bénéficiant encore là davantage aux plus grandes compagnies. Mais qui crée l'emploi au Québec? Pourquoi maintenir un tel système de BS corporatif surtout destiné aux géants alors que les PME revendiquent 75 % des emplois créés sur l'ensemble du territoire québécois?

Vers un partage plus juste du fardeau fiscal

Devant la multiplication des faillites (dont le nombre dépasse maintenant ce qu'on a pu observer lors de la récession de 1982) qui frappent principalement les PME, ne pourrait-on pas penser à une révision de la fiscalité des entreprises qui, tout en répartissant le fardeau fiscal plus équitablement entre ces dernières et les particuliers, rende le système plus progressif en regard de la taille des entreprises?

On sait par exemple que le coût de la santé et des services sociaux s'élève à 8,6 milliards \$ cette année au Québec et que les pressions sont à la hausse en raison notamment d'une utilisation plus intensive de technologies

onéreuses et du vieillissement de la population.

Côté financement, le désengagement financier du gouvernement fédéral au titre du FPE fait déjà très mal et menace l'intégrité du système. A l'heure actuelle, les entreprises financent 30,8 % des coûts de la santé via une taxe sur la masse salariale qui génère 2,6 milliards \$ cette année.

Le taux de la taxe est uniforme (3,45 %), ce qui en fait une taxe régressive qui pénalise les PME et, par le fait même, l'emploi.

Compte tenu de la situation, on pourrait envisager d'une part, de hausser la contribution des entreprises au financement du système de santé et, d'autre part, de rendre cette taxe progressive en modulant son taux selon la taille des entreprises. Une telle mesure se voudrait l'amorce d'une série d'autres mesures visant à :

1) remettre de l'ordre dans le système de BS corporatif qui profite surtout aux mieux nantis ;

2) rééquilibrer le fardeau fiscal entre les divers agents économiques, particulièrement entre les entreprises et les particuliers ;

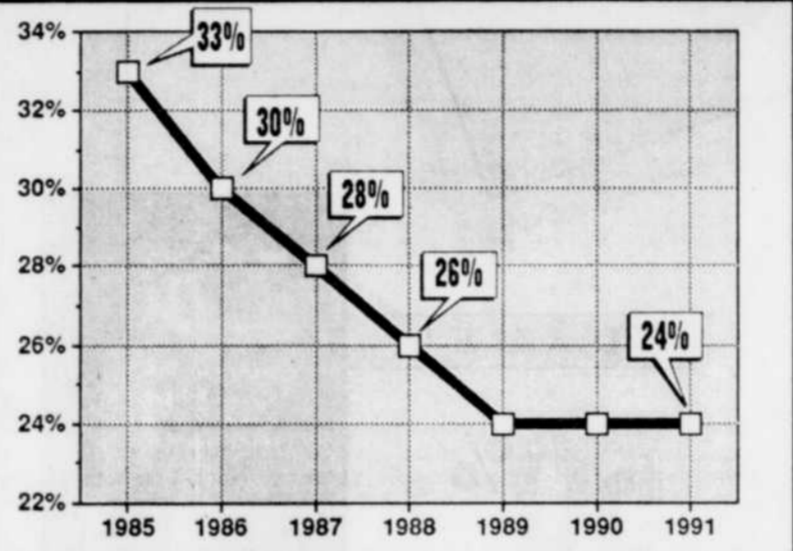
3) rendre la fiscalité des entreprises plus progressive afin qu'elle soit plus équitable pour les PME.

Dans cette même optique, on pourrait réexaminer la taxe sur le capital et l'impôt sur le revenu des corporations.

Voilà pourquoi l'idée, avancée par les organisations syndicales à l'effet de mettre sur pied une commission d'enquête sur la fiscalité québécoise, mérite d'être considérée avec sérieux.

Le gouvernement répondra-t-il positivement à cet appel? Le prochain discours du budget du ministre Gérard D. Levesque constitue une occasion en or de procéder à une mise au jeu.

ÉVOLUTION DU TAUX MAXIMUM D'IMPOSITION AU QUÉBEC



Infographie, LE SOLEIL

Or, en trois ans, ce crédit aura coûté 275 millions \$ à l'État québécois tout en profitant surtout à des entreprises qui ont de toute

façon les moyens de financer des mesures de formation.

VENTE DÉCORATION

VERTICAUX BOUCLAIR

sur mesure
En P.V.C.
2po et 31/2 po,
choix de 3 styles: unis,
à rayures contrastantes et gaufrés.
Offerts en 24 couleurs.

Prêt en 48 h

Tous les accessoires de salle de bains 20%

- Tous les rideaux de douches
- Toutes les serviettes décoratives
- Tous les accessoires décoratifs etc.

Des milliers de mètres de TISSUS DÉCORATIFS et à RECOUVERMENTS

Vaste choix de tweeds, jacquards, velours et cotons glacés unis ou imprimés.
Prix courant jusqu'à 26.99
Prix spécial à partir de 8.99 m

25% à 50%

Liquidation 15 000 stores horizontaux P.V.C. et aluminium À PARTIR DE 2.99

30%

DRAPERIES aux imprimés somptueux, broderies, voilages, dentelles, coordonnés pour douillettes et couvre-lits.

sur commande de SALETIX

30%

Ouvert mercredi jusqu'à 21h
sauf aux Galeries de la Capitale

ÉPARGNEZ! TISSUS PRINTEMPS ÉTÉ 91

Tous les patrons STYLE 3.99 ch.

Tous les patrons VOGUE BUTTERICK 50%

Nouveauté 91 Coton Bouquet
150 cm. Écllosion de fleurs printanières aux couleurs ensoleillées. Pour des vêtements frais et légers. Couleurs rouge, jaune, bleu, magenta et petit pois.
Prix courant: 9.99 m.
Prix spécial: 7.49 m. 25%

Nouveauté 91 Lin coton Sahara uni et imprimé
55% lin, 45% coton. 115 cm. Fibre naturelle uni ou à motifs floraux. Choix de couleurs pastels.
Prix courant: 8.99 m. et 10.99 m.
Imprimé: 7.99 m.
Prix spécial: 6.74 m. 50%

Nouveauté 91 Coton Poésie
115 cm. Unis ou imprimés fleurs, pois et motifs géométriques offerts dans tous les tons pastels.
Prix courant: 6.99 m. et 7.99 m.
Prix spécial: 5.59 m. 20%

Nouveauté 91 Tissus 4-Saisons Imprimés Verlainne
145 cm. 50% polyamide-50% viscose. Grand choix de motifs bariolés et de végétaux dans les tons de terre et aqua.
Prix courant: 9.99 m.
Prix spécial: 7.99 m. 20%

Nouveauté 91 Challis Troïka
Importation d'Allemagne 140 et 150 cm, 100% rayonne, Tissu haute-mode, grand choix d'imprimés floraux et nautiques aux couleurs-mode de l'été.
Prix courant: 17.99 m.
Prix spécial: 8.99 m. 50%

45000 mètres de tissus variés
Lainages, challis, toiles, cotonnades, cotons et autres.
Prix courant: 4.99 m.
Prix spécial: 3.99 m. 30%

Boutique "La Collection" Tissus exclusifs
Ste-Foy et Galeries de la Capitale

- Soie (uni et imprimé) • 100% lin (uni)
- Bengaline • Toile • Lin/coton (uni et imprimé) • 100% coton (imprimé)
- Georgette • Tous les boutons etc.

Prix courant jusqu'à 37.99 m. Prix spécial à partir de 10.39 m. 20%

La maison **Bouclair**

VANIER 681-0644 GALERIES DE LA CAPITALE 628-8760 STE-FOY 653-6780 LÉVIS 833-4210 NEUFCHÂTEL 843-9330 BEAUPORT 661-1345

sale

25%

DAMES
25%

sur **TOUTE** la collection mode **ALFRED SUNG**



25%

sur la collection de **COORDONNÉS** de **SOIE LAVABLE** signée **DIANE GILMAN**



25%

sur une vaste sélection de **ROBES** et **COORDONNÉS SPORT** de la saison, tailles petite, régulière et plus.



25%

sur une vaste sélection de **MANTEAUX** de **LAINAGE**

DAMES

50%

sur une sélection d'**IMPERS** tailles petite, régulière et plus.



HOMMES

30% à 50%

sur **TOUS** les **CUIRS**

25% à 50%

sur **TOUS** les **IMPERS**



25%

sur **TOUS** les **BLOUSONS SPORT** de la saison

ENFANTS

25%

sur une sélection de **VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR** pour garçons et filles



Laliberté

les spécialistes de
L'ENTREPOSAGE
FOURRURE

1000\$

en certificats-cadeaux à gagner, en entreposant chez Laliberté.
Tirage le 14 juin 1991
Détails en magasin

L'ENTREPOSAGE FOURRURE,
TOUTE UNE ÉCONOMIE AVEC LA
CARTE PRIVILÈGES LALIBERTÉ



En entreposant votre fourrure ou votre pelisse chez Laliberté, vous recevez la carte **PRIVILÈGES** qui vous fait réaliser des économies dépassant facilement le coût de votre entreposage.
C'est magique, obtenez pour 1 an:

1 **10%*** de rabais sur **TOUS** vos achats, **MÊME** sur les prix déjà réduits. Au comptant ou à crédit. Aucune limite d'achat.

2 Les **RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES** avec tout achat de vêtements.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, les certificats-cadeaux et au restaurant.

Le maintien des privilèges de cette carte est conditionnel au renouvellement de votre entreposage à chaque année.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ LA CARTE PRIVILÈGES

C'est le temps de la renouveler en confiant votre entreposage aux experts de chez Laliberté, chef de file dans le domaine depuis 124 ans!

- 2 H. DE STATIONNEMENT GRATUIT**
- ESTIMATION GRATUITE DES RÉPARATIONS**
- TRANSFORMATION FOURRURE**
- CONFECTION PELISSE**
- NETTOYAGE**

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1

laliberté
fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 • 4 8 4 1